

Rapport d'activités

du Conservatoire - Etudes des Ecosystèmes de Provence / Alpes du sud (CEEP)

année 2010



Expertise scientifique et technique, protection et gestion d'espaces naturels, information et sensibilisation du public



Chères et chers partenaires, adhérents, salariés et curieux de nature,

Le CEEP, que j'ai l'honneur de présider, avance toutes voiles dehors par ces temps incertains avec force et conviction, avec toujours plus de professionnalisme et plus d'investissement bénévole.

Notre but est la protection de la nature afin que nos générations futures aient la possibilité de puiser dans la beauté de certains paysages de quoi inspirer de nouveaux comportements humains plus en rapport avec notre très court passage sur la Planète bleue.

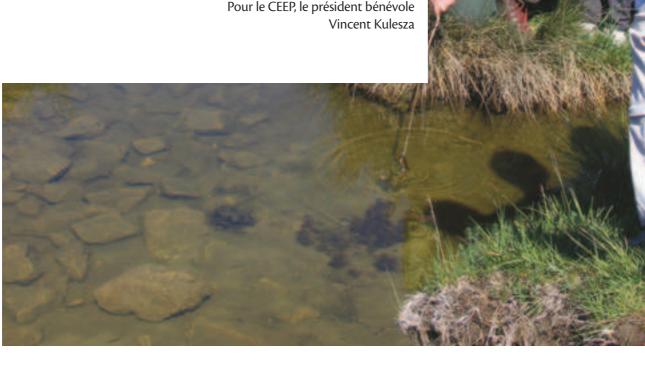
La Joconde-Terre est malade. Point n'est de gestion durable, tout juste doitelle être soutenable, avec toute la vraie richesse à préserver qui est la diversité des espèces présentes sur Terre et dans les océans. La Terre, dont nous ne faisons que partie, nous accueille : osons la préserver et la respecter.

Si, à la lecture du rapport annuel de nos activités 2010, vous ne seriez pas encore convaincus que nous avançons dans la bonne direction, joignezvous à nous et vous verrez que de l'intérieur c'est aussi concret que de l'extérieur!

Alors, ensemble et loin du tumulte des certitudes consuméristes, nous irons loin et pour longtemps.

Le CEEP aime la nature et la nature le lui rend bien.

Pour le CEEP, le président bénévole



Sommaire

Faits marquants en 2010			
· Les acteurs du Conservatoire	· Faits marquants en 2010	p 4	
 Conservation d'espaces naturels remarquables Zones humides Milieux insulaires et côtiers Steppes et pelouses sèches Forêts méditerranéennes Conservation d'espèces d'intérêt patrimonial La faune La flore Connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques Pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance Pour la structuration de réseaux écologiques Pour la structuration de réseaux écologiques Les zones humides : une priorité Des ressources financières et humaines Les partenaires Communication et sensibilisation du public Des péditores politiques Les partenaires Communication et sensibilisation du public Des péditores politiques Des péditores politiques Des péditores peditores pedi	· Les missions du Conservatoire	p 5	
- Zones humides - Milieux insulaires et côtiers - Milieux insulaires et côtiers - Steppes et pelouses sèches - Forèts méditerranéennes - La fore - Conservation d'espèces d'intérêt patrimonial - La faune - La flore - La flore - Connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques - Pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance - Pour la structuration de réseaux écologiques - Pour la structuration de réseaux écologiques - Les zones humides : une priorité - Communication et sensibilisation du public - Communication et sensibilisation du public - Les partenaires - Sommaire des sites par département	· Les acteurs du Conservatoire	р6	
- Milieux insulaires et côtiers - Steppes et pelouses sèches - Forêts méditerranéennes • Conservation d'espèces d'intérêt patrimonial - La faune - La flore • Connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques - Pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance - Pour la structuration de réseaux écologiques - Pour la structuration de réseaux écologiques - Les zones humides : une priorité • Les ressources financières et humaines • Communication et sensibilisation du public • Les partenaires • Sommaire des sites par département p 19 p 29 • Conservation d'espèces d'intérêt patrimonial p 33 p 33 p 42 • Connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques p 45 - Pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance p 50 - Les zones humides : une priorité p 53 • Les ressources financières et humaines p 56 • Communication et sensibilisation du public p 59 • Les partenaires p 61	· Conservation d'espaces naturels remarquables	p 8	
- Steppes et pelouses sèches - Forêts méditerranéennes • Conservation d'espèces d'intérêt patrimonial - La faune - La faune - La flore • Connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques - Pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance - Pour la structuration de réseaux écologiques - Les zones humides : une priorité • Les ressources financières et humaines • Communication et sensibilisation du public • Les partenaires p 61 • Sommaire des sites par département p 25 p 29 - Conservation d'espèces d'intérêt patrimonial p 33 p 42 - Les partenaires p 45 p 50 - Communication et sensibilisation du public p 59 • Les partenaires p 61	- Zones humides	p 8	
- Forêts méditerranéennes p 29 Conservation d'espèces d'intérêt patrimonial p 33 - La faune p 33 - La flore p 42 Connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques p 45 - Pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance p 45 - Pour la structuration de réseaux écologiques p 50 - Les zones humides : une priorité p 53 Les ressources financières et humaines p 56 Communication et sensibilisation du public p 59 Les partenaires p 61 Sommaire des sites par département p 62	- Milieux insulaires et côtiers	p 19	
 Conservation d'espèces d'intérêt patrimonial La faune La flore Connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques Pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance Pour la structuration de réseaux écologiques Pour la structuration de réseaux écologiques Les zones humides: une priorité p 53 Les ressources financières et humaines P 56 Communication et sensibilisation du public p 59 Les partenaires P 61 Sommaire des sites par département P 62 		p 25	
- La faune p 42 - Connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques publiques pur la structuration de la valorisation de la connaissance p 45 - Pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance p 50 - Les zones humides : une priorité p 53 - Les ressources financières et humaines p 56 - Communication et sensibilisation du public p 59 - Les partenaires p 61 - Sommaire des sites par département p 62	- Forêts méditerranéennes	p 29	
- La flore Connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques Pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance Pour la structuration de réseaux écologiques Pour la structuration de réseaux écologiques Les zones humides : une priorité P53 Les ressources financières et humaines P56 Communication et sensibilisation du public P59 Les partenaires P61 Sommaire des sites par département P 62	· Conservation d'espèces d'intérêt patrimonial	p 33	
 Connaissance de la biodiversité régionale et accompagnement des politiques publiques Pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance Pour la structuration de réseaux écologiques Les zones humides: une priorité Les ressources financières et humaines Communication et sensibilisation du public Les partenaires Pofi Sommaire des sites par département Podition Podition		p 33	
des politiques publiques - Pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance - Pour la structuration de réseaux écologiques - Les zones humides : une priorité - Les ressources financières et humaines - Communication et sensibilisation du public - Les partenaires - Les partenaires - Des périodic de périodic de periodic de per	- La flore	p 42	
 - Pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance - Pour la structuration de réseaux écologiques - Les zones humides : une priorité - Les ressources financières et humaines - Communication et sensibilisation du public - Les partenaires - Les partenaires - Sommaire des sites par département - P 45 - P 50 - P 50 - P 59 - Les partenaires - P 61 - Sommaire des sites par département - P 62 	· Connaissance de la biodiversité régionale et accompagne	ement	
 Pour la structuration de réseaux écologiques Les zones humides : une priorité Les ressources financières et humaines Communication et sensibilisation du public Les partenaires Sommaire des sites par département p 50 p 56 P 59 D 61 P 62 			
 Les zones humides : une priorité Les ressources financières et humaines Communication et sensibilisation du public Les partenaires Sommaire des sites par département p 53 p 56 P 59 Les partenaires p 61 Sommaire des sites par département p 62 		sance p 45	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 1
 Les ressources financières et humaines Communication et sensibilisation du public Les partenaires Sommaire des sites par département p 62 		p 50	
 Communication et sensibilisation du public Les partenaires Sommaire des sites par département p 59 p 61 p 62	- Les zones humides : une priorité	p 53	
 Les partenaires Sommaire des sites par département p 62 	· Les ressources financières et humaines	p 56	
· Sommaire des sites par département p 62	· Communication et sensibilisation du public	p 59	
	· Les partenaires	p 61	No.
• Sites et adresses du CEEP p 63	· Sommaire des sites par département	p 62	
	· Sites et adresses du CEEP	p 63	
		一 44	
		War . W	-
			15 16 .
		40.00	
			AND THE RESERVE
		The second	Walls and San

Faits marquants en 2010



Janvier – Un nouveau programme pour la Tortue d'Hermann

En tant qu'expert technique, le Conservatoire participe à la mise en oeuvre du programme européen LIFE Tortue d'Hermann qui fait suite au programme FEDER.



Février – Implication dans le Plan Rhône

Dans le cadre du Plan Rhône 2007-2013, le CEEP, impliqué dans le volet « biodiversité », a vu sa mission labellisée.



Avril - Les Goélands en baisse sur les îles de Marseille

Pour la première fois depuis 1920, le recensement de 2010 révèle une baisse des effectifs de près de 50% sur l'ensemble des îles de Marseille, excepté l'île d'If.



Avril - Plan régional d'action pour la Glaréole à collier

Le CEEP met en place, avec le concours de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA, un Plan régional d'action pour la Glaréole à collier permettant de consolider les actions déjà entreprises et de poursuivre les études sur cette population.



Mai – Une nouvelle Réserve naturelle régionale en gestion

Le CEEP devient co-gestionnaire de la réserve naturelle régionale de Saint-Maurin, un site exceptionnel pour ses sources pétrifiantes.



Mai – Convention avec le ministère de la Défense

Le CEEP signe une convention de gestion avec le ministère de la Défense afin d'optimiser la cohabitation de la biodiversité avec les activités militaires des bases d'Orange et Travaillan.



Août – Visite de la secrétaire d'État à l'Écologie, un après la pollution en Crau

La secrétaire d'État à l'Écologie, Chantal Jouanno, se rend sur les lieux de la pollution de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau, un an après la rupture d'un pipeline en plein coeur de la Réserve.



Septembre – Deux Aigles de Bonelli empoisonnés

L'empoisonnement de deux individus sur le site de la Sainte-Victoire suscite l'émoi et conduit le CEEP à porter plainte pour destruction d'espèce protégée.



Décembre - Acquisition du coussoul de la Poitevine

Le Conservatoire acquiert le coussoul de la Poitevine (classé en Réserve naturelle régionale) dans le cadre de mesures compensatoires.

Les missions du Conservatoire

Le CEEP (Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence / Alpes du Sud) est un des 29 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Le CEEP a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de trois axes majeurs : expertise scientifique et technique, protection et gestion de sites naturels, information et sensibilisation du public.

· Expertise scientifique et technique

Le CEEP réalise des études scientifiques pour mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation. Il effectue aussi des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence des actions mises en oeuvre. Son expertise lui permet de s'impliquer dans des programmes nationaux et européens de conservation d'espèces menacées.



· Protection et gestion de sites naturels

Le CEEP acquiert des terrains riches en biodiversité ou passe des conventions avec des propriétaires publics ou privés, garantissant ainsi la protection des sites à long terme. Il réalise ensuite, pour chaque site acquis ou conventionné, un plan de gestion sur plusieurs années qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en oeuvre. Enfin, il assure la gestion de ces espaces naturels : restauration, aménagement, entretien, animation et, si nécessaire, police de l'environnement.



· Information et sensibilisation

Le CEEP informe et sensibilise le public pour l'amener à prendre conscience de la valeur patrimoniale des espèces et de leurs habitats et de la nécessité de les conserver pour les générations futures. Il anime une cinquantaine de sorties nature par an, participe à des événements de sensibilisation à l'environnement, prend part à des conférences, des colloques et réalise des outils de communication.



En 2010, le CEEP:

- · protège et gère 54 000 hectares de sites naturels répartis sur 70 sites ;
- · participe à **10 plans nationaux d'action** et **2 programmes LIFE** en faveur d'espèces menacées ;
- · emploie 43 équivalents temps plein;
- · travaille avec plus de 140 partenaires publics et privés ;
- · est soutenu par **840 adhérents** ;
- · propose 50 sorties nature au grand public.

Les acteurs du CEEP

Association loi 1901, le CEEP repose sur une solide base d'adhérents de plus en plus nombreux : 840 en 2010 contre 671 en 2009, soit une forte augmentation de 25%. Ce chiffre illustre bien l'intérêt croissant du public pour la protection de la nature et la reconnaissance accordée au CEEP comme acteur majeur de la conservation d'espaces naturels en région PACA. Chevilles ouvrières du CEEP, les salariés concrétisent quotidiennement les missions sur le terrain, appuyés par des bénévoles impliqués (administrateurs et adhérents participant aux chantiers verts).

Le Conseil d'administration

Les membres du Bureau



Président Vincent KULESZA



Vice-Président Gilles CHEYLAN



Trésorier Henri SPINI



Trésorier adjoint François BAVOUZET



Secrétaire Jean-Claude TEMPIER



Secrétaire adjoint Denis HUIN

Les administrateurs

Gisèle BEAUDOIN François BAVOUZET Francine BEGOU-PIERINI André CERDAN Marie Pierre CHAUZAT Gilles CHEYLAN Maurice DESAGUER **Guy DURAND** Walter HENNEAU **Denis HUIN** Vincent KULESZA Danièle N'GUYEN Henri SPINI Claude TARDIEU Jean-Claude TEMPIER Patrice VAN OYE



L'ensemble des salariés et

L'équipe salariée

Les responsables des pôles transversaux

Les responsables des pôles locaux et départementaux



Responsable administratif et financier Jean-Christophe HEIDET



Responsable du Pôle Biodiveristé régionale Julie DELAUGE



Responsable du Pôle Police André MARTINEZ







Responsable du Pôle Alpes-Maritimes Florence MENETRIER



Responsable du Pôle Crau Axel WOLFF



Responsable du Pôle Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence Lionel QUELIN



Responsable du Pôle Marseille Alain MANTE



Responsable du Pôle Var Antoine CATARD



Responsable du Pôle Vaucluse David TATIN



administrateurs du CEEP

Conservation d'espaces naturels remarquables

Zones humides

Les étangs, étendues d'eau libre, roselières et tourbières se rencontrent aussi bien sur le littoral qu'à l'intérieur des terres. Ces milieux jouent un rôle important non seulement en tant que réservoirs de biodiversité, mais aussi comme régulateurs de crues et épurateurs des eaux. Rappelons que depuis 1950, plus de la moitié des zones humides françaises ont disparu.

Étangs

Étang de Courthézon

Les travaux de réaménagement de l'étang se sont achevés cette année : au surcreusement de la zone centrale de l'étang (réalisée fin 2009) se sont rajoutés notamment des cheminements permettant l'accueil du public à mobilité réduite et une cabane d'observation.

Contexte

Particulière sur le plan géologique, cette zone humide présente une biodiversité importante, notamment en termes d'avifaune avec, par exemple, des passereaux paludicoles nicheurs. Les trois vocations de cette zone humide sont la préservation de la biodiversité, l'accueil du public et la rétention des épisodes pluvieux exceptionnels.

Surface: 21 ha
Commune: Courthézon (84)
Statut: Espace naturel sensible du
département de Vaucluse
Partenaires: commune de
Courthézon, communauté de
communes des Pays de Rhône et
Ouvèze, conseil général de
Vaucluse
Intervention: depuis 2003

Salarié référent : David Tatin

Protection et gestion

Le plan de gestion a été renouvelé et présenté aux partenaires fin 2010.

Les équipes ont réalisé des travaux de réaménagement de l'étang à partir de décembre 2009. Ces travaux ont permis d'améliorer le ruissellement des eaux vers le centre de l'étang et de mieux drainer les terres cultivées avoisinantes. De plus, toute une série d'aménagements connexes contribue à offrir de bonnes conditions de découverte de la zone.

Parallèlement à ces actions, le CEEP a porté plainte auprès de la gendarmerie de Chateauneuf-du-Pape, suite à plusieurs actes de malveillance envers des actions de suivi du patrimoine naturel (dégradation de filets de baguage, etc.)

Expertise scientifique et technique

En réalisant le suivi de l'avifaune, le CEEP a constaté, dès le réaménagement de la zone, le retour d'espèces et notamment

d'oiseaux qui n'avaient plus été vus sur le site depuis les dernières années de mise en eau (Petit gravelot, Chevaliers culblanc et sylvain, etc.)

La reproduction des amphibiens a été particulièrement importante en 2010, les têtards ayant ensuite constitué une source d'alimentation importante pour l'avifaune.

Information et sensibilisation

Le CEEP, en partenariat avec l'office de tourisme intercommunal, a réalisé deux visites guidées de l'étang de Courthézon. L'ensemble du terrain communal est donc toujours ouvert au public et les aménagements permettent une découverte facilitée.





Étang des Joncquiers

Surface: 14 ha
Commune: Meyrargues (13)
Partenaires: ESCOTA
Intervention: depuis 2003
Salariés référents:
Iulien Renet et David Tatin

Le CEEP a poursuivi la gestion du site visant à améliorer les connaissances naturalistes, suivre les espèces patrimoniales et gérer les activités humaines (pêche, promenade...)

Contexte

Ce site est constitué de deux plans d'eau bordés d'une roselière et de lambeaux de ripisylves à proximité de la Durance.

Protection et gestion

Les agents du CEEP ont effectué, comme chaque année, une surveillance du site notamment pour la pratique de la pêche.

Expertise scientifique et technique

Un suivi des insectes patrimoniaux, la Diane en particulier, papillon rare et protégé au niveau national, est réalisé chaque année sur le site. 52 chenilles de cette espèce ont été observées en 2010.

Le suivi des passereaux paludicoles révèle une légère augmentation de la Rousserolle turdoïde par rapport à 2009 avec un

maximum de 11 mâles chanteurs. Celui des oiseaux hivernants indique des valeurs supérieures aux années précédentes pour la Foulque macroule et le Fuligule milouin. Quant au Castor d'Europe, des indices de présence montrent qu'il fréquente régulièrement le site.

Information et sensibilisation

Le site est ouvert au public et permet de longer les plans d'eau par le biais d'un sentier.

ਰੇ ਦੇ ਦੇ ਤੇ Anacamptys pyramidal, étang des Joncquiers

Lézard vert

ng des Joncquiers

Marais

Marais de Beauchamp

L'étude du patrimoine naturel a montré une fois de plus la grande diversité biologique des marais de Beauchamp. A ce jour, le nombre d'espèces d'oiseaux contactées s'élève à 132. Le recrutement d'une stagiaire de Master 2 par la Ville d'Arles a permis d'initier une réflexion sur le devenir du site et d'aborder les modalités techniques du futur plan de gestion.

Surface : 28 ha Commune : Arles (13) Partenaire : commune d'Arles Intervention : depuis 2003 Salarié référent : Julien Renet

Contexte

Zone humide périurbaine de la ville d'Arles, les marais de Beauchamp abritent une grande diversité de milieux et d'espèces.

Protection et gestion

La convention de gestion avec la commune a été renouvelée en 2010

La fermeture des principaux accès réalisés cette année en partenariat avec les services de la Ville d'Arles devrait permettre d'enrayer la fréquentation des engins motorisés.

Le CEEP constate malheureusement des dégradations récurrentes sur le site. Les panneaux de sensibilisation et les aménagements installés sont régulièrement vandalisés.

Expertise scientifique et technique

Le CEEP réalise chaque année un Suivi temporel des oiseaux communs (STOC, protocole national). Il observe une certaine stabilité interannuelle de l'abondance relative des passereaux notamment chez le Rossignol philomèle et la Bouscarle de Cetti. La Rousserolle effarvatte connaît une augmentation des effectifs en 2010.

En partenariat avec le Groupement cynégétique arlésien et la ville d'Arles, le baguage de passereaux a eu lieu sur le site de Beauchamp au début du printemps. Cette activité a été réalisée par un bagueur agréé par le Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux, unité du Muséum national d'histoire naturelle. Au total, ce sont 97 individus représentant 16 espèces d'oiseaux qui ont été capturés puis bagués.

Information et sensibilisation

Le public bénéficie sur ce site d'un sentier d'interprétation composé de panneaux de sensibilisation à la protection des milieux naturels. Un observatoire permet également d'observer dans de bonnes conditions la faune aquatique.





Marais de Château-Garnier

Surface: 14 ha **Commune**: Thorame-Basse (04) **Statut**: Espace naturel sensible Partenaires: propriétaires commune de Thorame-Basse, Intervention: depuis 2004 Salarié référent : Lionel Quelin

Le projet de restauration de l'ancien méandre du Riou Tort inscrit au contrat de rivière Verdon n'a pu être mené à bien du fait du refus de l'un des propriétaires riverains.

Contexte

Le fonctionnement du marais de Château-Garnier a été profondément altéré par des travaux hydrauliques (rectification du Riou Tort) réalisés dans les années 70. L'objectif est de restaurer la zone humide en remettant en eau l'ancien méan-

dre du Riou Tort. La conservation de la principale population connue d'Azuré de la sanguisorbe des Alpes de Haute-Provence fait également partie des objectifs de gestion.

Expertise scientifique et technique

Le CEEP a conduit deux suivis sur le site : un suivi de la végétation sur une zone de marais en bon état, l'autre sur une partie asséchée entretenue par du pâturage équin. Peu d'évolution

de la végétation a été constatée sur la période 2007-2010. L'équipe a également suivi la population d'Azuré de la sanguisorbe.

Marais de la Fustière

Le CEEP s'est penché cette année sur un inventaire approfondi de terrains riverains de la Fustière dans le but de développer des actions conservatoires.

Contexte

ravaux hydraulique

Château-Garnie

Le Marais est un site de ponte pour la Cistude d'Europe et de nidification pour l'Hirondelle rousseline.

Surface: 31,4 ha

Commune: Les-Adrets-de-l'Estérel (83) Statut: Propriété d'EDF et d'ESCOTA Partenaires · FDE ESCOTA **Intervention**: depuis 2007 Salarié référent : Pascal Tartary

Protection et gestion

Le site étant ouvert au public sur les anciennes routes, le CEEP l'abattage d'arbres morts.

Expertise scientifique et technique

L'inventaire réalisé a permis de contacter quelques 20 espèces

L'équipe a poursuivi le suivi d'espèces : le nombre d'Hirondelles rousseline, suivies tous les 15 jours durant la période de nidification, est stable depuis trois ans. La reproduction des Cistudes d'Europe, est suivie au travers de la prédation des





Petite Camargue - Palous

2010 a été une année de transition suite au départ de l'agriculteur présent sur ce site.

Contexte

La Petite Camargue abrite une biodiversité biologique remarquable du fait de la présence d'une mosaïque de milieux (roselière, jonchaie, sansouire, garrigue, oliveraie). Les actions de conservation consistent à sauvegarder la diversité biologique du site tout en maintenant une activité agricole.

Surface: 102 ha

Commune: Saint-Chamas (13)

Statut: propriété du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, convention de gestion avec la

commune de Saint-Chamas

Partenaires: Conservatoire du littoral et des rivages

lacustres, commune de Saint-Chamas

Intervention : depuis 1999 Salarié référent : Julien Renet



Protection et gestion

Un panneau de sensibilisation à la préservation du milieu naturel a été financé par la commune de Saint-Chamas et posé sur le sire des Palous.

L'année fut marquée par plusieurs atteintes aux milieux naturels. Un acte de braconnage sur des espèces protégées a fait l'objet d'un dépôt de plainte. La présence d'un agent assermenté sur ce site est essentielle pour informer le public et éviter les infractions.

Expertise scientifique et technique

Le CEEP a poursuivi l'inventaire des reptiles sur le site. Aucune nouvelle espèce n'a été contactée en 2010.

Le suivi des espèces à porté principalement sur les laro-limicoles (famille d'oiseaux inféodée aux lagunes et rivages marins). Depuis la fermeture temporaire du cordon coquillier, qui abrite l'une des seules colonies de Sternes naines de l'étang de Berre, on observe une augmentation du nombre d'individus présents. Le suivi des passereaux paludicoles présente des effectifs inférieurs à 2009. Les causes de cette sensible baisse ne sont pas

Une meilleure compréhension du fonctionnement hydraulique du site permettra d'améliorer la qualité des milieux naturels et favorisera l'installation de certaines espèces (notamment les passereaux paludicoles).

Information et sensibilisation

Chaque année, le CEEP participe à la Journée mondiale des zones humides et propose des sorties grand public.

Plusieurs articles de presse sur les sorties nature et les richesses patrimoniales de la Petite Camargue ont été publiées en 2010. Une séquence sur la Petite Camargue a notamment été intégrée à un reportage réalisé par la commune de Saint-Chamas dans le cadre de l'agenda 21.





Mares

Mare de Cocagne

Commune: Saint-Martin-de-Crau (13) Surface: 0,3 ha Partenaire: propriétaire Intervention: depuis 2008

Salarié référent : Julien Renet

Le CEEP a essentiellement mené comme chaque année des prospections sur les Pélobates cultripèdes.

Contexte

Cette mare représente l'un des derniers sites cravens pour la reproduction du Pélobate cultripède, un amphibien rare et menacé en France. L'objectif est

d'améliorer les connaissances sur le Pélobate cultripède en effectuant un suivi régulier de la population et de préserver ses habitats préférentiels en partenariat avec le propriétaire.

Expertise scientifique et technique

Depuis 2008, des campagnes de prospection sont organisées afin d'observer et de compter les individus adultes de Pélobates

cultripèdes. Les prospections menées en 2010 ont une fois de plus révélé la reproduction de cette espèce sur le site.





Surface: 1 ha Commune : Le Poët (04) Statut: Aucun Partenaire: agriculteur **Intervention**: depuis 2004 Lionel Quelin

en formant des tapis sur plusieurs dizaines de mètres carrés. D'autres espèces patrimoniales ont profité de ces conditions favorables : Gratiole, Germandrée des marais, Véronique à écusson.

Le CEEP a pu constater le nombre très élevé d'émergences de Crapauds calamites (plusieurs milliers de crapelets).

Partenaires : propriétaire privé Intervention: depuis 2010 Salarié référent : Julien Renet

Les prospections menées en 2010 en partenariat avec le propriétaire révèle la présence du très rare Pélobate cultripède, du Triton palmé et du Lézard ocellé. Ces éléments ont permis la signature d'une convention de gestion entre le CEEP et le propriétaire.

Contexte

Situé sur le piedmont de la Montagnette, cette propriété privée abrite une grande diversité biologique.

Protection et gestion

Lytrhum à trois brachtées Mare de la Paillade

> L'objectif de la convention de gestion est d'améliorer les connaissances sur le Pélobate cultripède en effectuant un suivi

Expertise scientifique et technique

Depuis 2010, des campagnes de prospection sont organisées afin d'observer et de compter les individus adultes du Pélobate





Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne

L'année 2010 a été marquée par le lancement du programme LIFE Tortue d'Hermann sur le lac Redon, avec la mise en oeuvre de nombreuses actions en faveur de cette espèce (radiopistage, semis de légumineuse, pose d'abreuvoirs...)

Les précipitations exceptionnelles du mois de juin ont provoqué une mise en eau très tardive des lacs et l'absence d'assèchement estival du lac de Bonne-Cougne.

La mise en place d'une réglementation sur la protection de l'Armoise de Molinier, une plante présente uniquement dans le Var, a été engagée (arrêté préfectoral de protection de biotope) avec la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer). Simultanément, le CEEP constatait la destruction d'une station d'Armoise de Molinier à proximité du Lac Redon et est intervenu pour engager avec le propriétaire une restauration du site.

Surface: 54,9 ha

Communes: Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, Gonfaron (83)

Statut: propriété du CEEP, terrains privés et communaux en convention et bail emphytéotique CEEP/commune de Flassanssur-Issole

Partenaires: communes de Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, éleveurs, communauté de communes coeur du Var, Direction départementale des territoires et de la mer, Institut médico-éducatif de Sylvabelle,

propriétaires privés

Salariés référents : Dominique Rombaut, Hélène Camoin



Ces dépressions humides abritent une faune et une flore spécifique des mares temporaires méditerranéennes dont la rarissime Armoise de Molinier (deux des trois stations mondiales) et des peuplements d'invertébrés et de characées remarquables.

Protection et gestion

Le CEEP a réalisé des travaux de débroussaillage en faveur de la Tortue d'Hermann, du Pélobate cultripède et du Faux-cuivré smaragdin. Les travaux de restauration du cabanon et la mise en sécurité des puits ont été poursuivis avec l'aide de l'Institut médico-éducatif de Sylvabelle.

Une station d'Armoise de Molinier a été détruite cette année lors du curage d'un drain. Le propriétaire a été interpellé par les agents du CEEP, de la DDTM et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Le Conservatoire a rédigé l'inventaire scientifique de l'arrêté préfectoral de protection de biotope en faveur de l'Armoise de Molinier, espèce endémique du centre Var.

Expertise scientifique et technique

L'équipe a engagé le suivi estival annuel de la flore patrimoniale du lac Redon. Les précipitations de juin 2010 ont néanmoins perturbé les relevés de transects du front de colonisation de l'Armoise de Molinier. Près de 130 pieds de la Violette de Jordane ont pu être dénombrés autour de la dépression : l'Etoile d'eau a été observée en bordure du Lac de Gavoty. Les conditions pluviométriques exceptionnelles ont retardé la floraison de l'Armoise de Molinier sur Redon et Gavoty.

Les suivis de niveau d'eau ont permis d'avoir une référence sur cette année exceptionnelle.







Contexte

Fondurane abrite une grande variété d'oiseaux (182 espèces observées) ainsi que la Cistude d'Europe, l'Hirondelle rousseline, une des trois stations du Faux Chêne liège et du Chêne chevelu.

Protection et gestion

Dans l'optique d'un projet de rénovation des sentiers, le CEEP a entrepris la mise en sécurité d'une partie du sentier par l'abattage d'arbres morts. Par ailleurs, 30 m de canaux ont été débroussaillés pour permettre une meilleure gestion hydraulique du site.

Une surveillance est mise en oeuvre tout au long de l'année avec l'appui des autres forces de police pour limiter les infractions aux sites, prévenir le dérangement et les départs de feux.

Expertise scientifique et technique

Avec l'aide d'un stagiaire, le CEEP a entrepris l'état des lieux hydrologique du bassin versant de la réserve.

Le site est concerné par le comptage Wetlands (recensement international des oiseaux d'eau hivernants). À ce titre, le CEEP suit chaque année l'évolution des populations d'oiseaux d'eau hivernants sur le lac de Saint-Cassien.

Partenaires : EDF, État, communauté de communes du Pays de Fayence, commune de Callian, Fédération de pêche du Var

Intervention : depuis 1989 **Salarié référent** : Pascal Tartary

Le CEEP a organisé deux chantiers verts sur le site : l'un de ramassage des déchets avec les collégiens du canton de Fayence dans le cadre de la Semaine de la science et l'autre avec des bénévoles pour le débroussaillement des canaux.

Information et sensibilisation

300 personnes ont participé à des manifestations sur le site, principalement des élèves de collège.

Fondurane dispose d'un sentier de découverte ouvert au public. Ce parcours a fait l'objet d'une réflexion pour sa réhabilitation autour du tourisme de découverte de la nature.

Dans une phase de mise en oeuvre des documents d'urbanisme (SCOT, PLU...) le CEEP a apporté son expertise pour influer sur les politiques locales d'orientation et préserver la richesse écologique des territoires



Cordulie à quatre tâches

Tourbières, bas-marais, prairies humides

Sagnes du plateau de Bayard

Surface: 11,3 ha Commune: Saint-Laurent-du-

Statut: aucun

Partenaires: commune de alpine de protection de la

Intervention: depuis 2001 Salarié référent : Lionel Quelin Les suivis d'espèces patrimoniales, en particulier, l'Azuré de la sanguisorbe se sont poursuivis. Le fait marquant de l'année 2010 est l'apparition du Rubanier nain (plante protégée au niveau national) sur une mare de la sagne de Canne.

Ce complexe de zones humides, à cheval entre Alpes du Sud et Alpes du Nord, abrite une flore et une faune d'une grande originalité. Les objectifs du plan de gestion sont la sensibilisation des acteurs afin de préserver le bon état de ces milieux, de travailler avec les éleveurs sur les modalités de pâturage et de sensibiliser le grand public.

Protection et gestion

En partenariat avec l'éleveur, les modalités de pâturage du site sont ajustées afin de permettre à l'Azuré de la sanguisorbe d'effectuer son cycle de vie. Cette année, la partie centrale la plus humide n'a pas été pâturée en début de saison.

Expertise scientifique et technique

Le suivi annuel de la population d'Azuré de la sanguisorbe se fait annuellement par «indice d'abondance ». Celui-ci confirme en 2010 la stabilité interannuelle de la population.

Le CEEP a noté l'apparition du Rubanier nain dans la mare créée en 2006 sur la sagne de Canne.

Le printemps humide à favorisé le développement de Gnaphales des marais, plante protégée au niveau national, dans le champ situé en lisière de la sagne de Canne.

Grande sagne de Corréo

Le CEEP a poursuivi le suivi des populations de papillons.

Contexte

Cette zone humide marécageuse, en partie propriété du CEEP, abrite la plus belle population connue d'Azuré de la sanguisorbe des Alpes du Sud (et donc de PACA) et l'une des rares stations de Cordulie à quatre tâches de PACA. L'objectif principal est de suivre l'évolution des populations d'espèces patrimoniales.

Surface: 1 ha

Commune: La Roche-des-Arnauds (05) Statut : en partie propriété du CEEP Partenaire: Société alpine de protection de la

Intervention: depuis 2006 Salarié référent : Lionel Quelin

Expertise scientifique et technique

Le Conservatoire observe une baisse du nombre de contacts d'Azurés de la sanguisorbe du fait des conditions météorolod'Or présente de beaux effectifs (plus de 50 individus volants en 40 mn de prospection), l'équipe n'a pas observé cette année d'imago de Cordulie à quatre tâches. Le nombre de passages a





Tourbières du Briançonnais

Surface: 22 ha

Communes: Névache, Cervières (05)

Statut: sites Natura 2000

Partenaires : communes de Névache et Cervières, Parc naturel régional du Queyras

Intervention : Depuis 1998 Salarié référent : Lionel Quelin Le CEEP a poursuivi l'étude de la végétation sur ces vastes zones humides (marais de Névache et marais du Bourget).

Contexte

L'objectif principal est d'accompagner les acteurs locaux afin de faire prendre conscience de l'importance de ces milieux d'un point de vue patrimonial mais également du point de vue des services qu'ils rendent, en particulier en matière de rétention des crues pour ensuite mettre en place des mesures de gestion adaptées.

Protection et gestion

Le CEEP a réalisé des fauches sur le marais du Bourget dans le cadre de mesures agri-environnementales.

Expertise scientifique et technique

Le Conservatoire a suivi la végétation par transects avec comparaison de zones fauchées et de zones non fauchées. Si les espèces dominantes restent les mêmes (bryophytes, Prêle des marais, Molinie bleue...) les saules sont deux fois moins contactés dans la zone fauchée. Le nombre d'espèces contactées est plus élevé sur la partie fauchée, 13 contre 6 espèces sur la partie non fauchée.

Information et sensibilisation

L'équipe est intervenue dans le cadre d'une journée de formation à destination des accompagnateurs en montagne sur le thème des zones humides (fonctionnement, faune, flore, services...) Cette journée organisée par le Parc naturel régional du Queyras s'est déroulée sur le marais du Bourget.

Aéroport Cannes-Mandelieu

En 2010, le CEEP s'est intéressé principalement à affiner la connaissance du site et à remettre à jour les données biologiques existantes à mi-parcours du plan de gestion 2008-2012, notamment l'inventaire de la flore patrimoniale.

Contexte

L'aéroport Cannes-Mandelieu est l'un des rares sites du littoral des Alpes-Maritimes où l'on trouve encore des prairies humides. Celles-ci abritent des espèces caractéristiques des prés et des champs humides en nette régression à cause du drainage et de la disparition des prairies littorales méditerranéennes. Surface: 115 ha

Communes: Cannes, Mandelieu,

Napoule (06)

Statut: terrains privés en convention CEEP **Partenaires**: aéroport Cannes-Mandelieu, commune de Mandelieu, bénévoles

Intervention: 2002

Salarié référent : Florence Ménétrier

Protection et gestion

Dans le cadre du suivi et de la gestion des espèces envahissantes, le CEEP a inventorié et cartographié en 2010 quatre nouvelles envahissantes majeures sur le site (Souchet robuste, Mimosa des fleuristes, Renouée du Japon, Raisin d'Amérique). Une surveillance, voire l'arrachage de certaines des espèces, est conseillée. C'est le cas du raisin d'Amérique qui a été éliminé en août 2010 (destruction des fruits avant leur dissémination).

Expertise scientifique et technique

En juillet 2010, les sorties de terrain «reconnaissance du site et cartographie des espèces végétales protégées» ont permis d'ajouter 28 espèces à la liste des espèces végétales sur l'aéroport Cannes-Mandelieu, dont une protégée, la Lavatère

ponctuée. Au total, ce sont 230 espèces végétales dont trois espèces protégées et une espèce remarquable qui ont été identifiées sur le site.

Dans le cadre du suivi des espèces végétales protégées, la cartographie de l'Alpiste aquatique a été mise à jour en 2010.

Information et sensibilisation

Le CEEP a élaboré un dépliant présentant les milieux et les espèces patrimoniales de l'aéroport (document en attente de publication par l'aéroport). Il a également effectué une synthèse des connaissances des milieux et des espèces inventoriées. Ce document est destiné aux différentes entreprises/gestionnaires intervenant sur le site (société d'entretien des espaces verts, agriculteur).



Vallon de Terres Pleines

Surface: 185 ha

Communes: Jausiers, Enchastrayes (04)

Statut : zone d'adhésion du Parc national du

Mercantour, Natura 2000

Partenaires: propriétaires, éleveurs et bergers,

parc national du Mercantour Intervention : depuis 2007 Salarié référent : Lionel Quelin L'année a été marquée par le début d'un inventaire entomologique révélant la présence de 300 espèces d'insectes dont 7 d'intérêt patrimonial.

Contexte

Sur ce grand site situé à l'étage subalpin, les objectifs portent sur la gestion des prairies à Fétuque paniculée par le pâturage et la fauche ainsi que sur la conservation des zones humides.

Expertise scientifique et technique

Dans le cadre d'un inventaire entomologique préliminaire, l'équipe du CEEP a recensé environ 300 espèces d'insectes, principalement parmi les lépidoptères (papillons diurnes et nocturnes), les coléoptères et les orthoptères (criquets, sauterelles et grillons). Les autres groupes inventoriés sont les trichoptères, dermaptères, hyménoptères (fourmis uniquement), névroptères (ascalaphes uniquement) et les odonates. En attendant le résultat final des identifications, encore en cours pour certaines familles de coléoptères et lépidoptères nocturnes, on notera déjà la présence de 7 espèces d'intérêt patrimonial (espèces retenues dans le cadre de l'actuelle révision des référentiels ZNIEFF): le criquet Sténobothre cottien, les papillons Apollon,

Petit Apollon, Fadet céphalion, Azuré du serpolet, Azuré de la croisette et Piéride de la roquette. Il s'agit d'espèces inféodées aux habitats ouverts de moyenne ou haute altitude, actuellement menacées en PACA par la reconquête forestière ou l'augmentation de la pression de pâturage.

Le suivi de la végétation montre en particulier une augmentation significative du nombre d'espèces contactées sur l'un des transects (39 contre 28 en 2009) et un total de 50 espèces sur l'aire d'étude. Ceci est sans doute à relier avec un printemps bien arrosé. Notons également que cette parcelle est pâturée plus tard en saison que les autres parcelles suivies qui comptent respectivement 26 et 25 espèces sur le même linéaire suivi.

Surface: 6,42 ha

Commune: Montclar (04) **Statut**: site Natura 2000, Espace natu-

Intervention: depuis 2004

Salarié référent : Lionel Quelin

Partenaires : commune de Montclar

S. Bence

Lac-tourbière de Saint-Léger

Cette tourbière très originale pour les Alpes du sud a fait l'objet de l'élaboration par le CEEP d'un Document d'objectifs Natura 2000 (DOCOB).

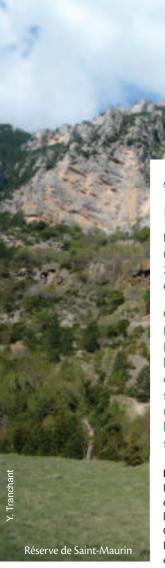
Contexte

Le Lac de Saint-Léger est une des rares tourbières des Alpes du Sud. Elle abrite une flore rare telle que la Laîche des bourbiers, l'escargot Vertigo angustior ou encore le papillon Azuré de la sanguisorbe.

Protection et gestion

Le DOCOB Natura 2000, élaboré par le CEEP, a été validé par le comité de pilotage. Il est en attente de signature de l'arrêté préfectoral et du choix d'un animateur.





Autres zones humides

Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin

Le fait marquant de l'année est la désignation du CEEP comme co-gestionnaire de la réserve naturelle régionale par le conseil régional PACA le 25 mai 2010. Cette année fut également marquée par la constitution du comité consultatif de la Réserve.

Contexte

Le site de Saint-Maurin, Espace naturel sensible du département des Alpes de Haute-Provence, a été classé Réserve naturelle régionale en octobre 2009 par le conseil régional PACA. La principale justification de ce classement est la conservation des sources pétrifiantes avec formation de tufs présentes sur le site. Outre ces zones humides, le site se caractérise par une mosaïque de milieux tels que les pelouses sèches, les landes et fruticées, les forêts et les

Commune: La Palud-sur-Verdon (04)
Statut: Réserve naturelle régionale, propriété de la commune La Palud-sur-Verdon, l'Office national des forêts et EDF
Partenaires: commune de La Palud-sur-Verdon
(co-gestionnaire), conseil général des Alpes de Haute-Provence, conseil régional PACA, Parc naturel régional du Verdon

Salariés référents : Yannick Tranchant, Lionel Quelin

Intervention: depuis 2005

Surface: environ 27 ha

habitats rupestres. Les objectifs de gestion prioritaires sont notamment la gestion de la fréquentation, forte dans ce secteur des gorges du Verdon, l'information et la sensibilisation du public ainsi que l'amélioration des connaissances.

Protection et gestion

Le plan de gestion du site de Saint-Maurin, qui n'était pas encore à l'époque classé Réserve naturelle régionale, a été réalisé par le Parc naturel régional du Verdon en 2004. L'équipe du CEEP a débuté un travail d'actualisation de ce plan de gestion. Différents aménagements destinés à canaliser la fréquentation et à informer le public ont été réalisés, au cours de l'année 2010, en partenariat avec la commune de La Palud-sur-Verdon et l'association d'insertion par le travail «Environnement Réponse Aménagement». Il s'agit de la réalisation et de la pose d'éléments signalétiques, basés sur la charte graphique des réserves naturelles.

Une réunion de terrain, au sujet de l'aménagement du « sentier des pêcheurs », chemin connu du Verdon qui traverse la Réserve, a également eu lieu le 7 octobre 2010. Elle rassemblait l'ensemble des partenaires intervenant sur le site dans l'objectif de déterminer les priorités et les orientations d'aménagement afin de gérer au mieux la fréquentation, intensive sur ce sentier, et de limiter les perturbations qu'elle engendre.

Au sein de la Réserve, comme sur l'ensemble du Parc naturel régional du Verdon, les missions de police de la nature étaient jusqu'alors uniquement assurées par les agents de l'Office national des forêts et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Avec l'arrivée au sein du Pôle Alpes de Haute-Provence et Haute-Provence d'un salarié déjà commissionné et assermenté sur la Réserve naturelle nationale de l'archipel de Riou, les missions de police de la nature seront renforcées sur le site. Celui-ci devrait bientôt être en capacité d'exercer ses pouvoirs de police sur le territoire des Alpes de Haute-Provence, ce qui permettra de mieux répondre aux actes de vandalisme et de dégradation du milieu.

Information et sensibilisation

En tant qu'Espace naturel sensible du département, le site de Saint-Maurin garde pour vocation, malgré son statut de Réserve naturelle régionale, l'ouverture au public et la découverte des milieux naturels.

Le 27 mai 2010, le Parc naturel régional du Verdon, en partenariat avec le CEEP et la commune de la Palud-sur-Verdon, ont accueilli la rencontre annuelle des gardes du littoral de la «Délégation Lacs» du Conservatoire du littoral lors d'une sortie de terrain sur le site de la Réserve.







Milieux insulaires et côtiers

Depuis plus de 20 ans, le CEEP travaille en étroite collaboration avec la délégation régionale du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres dans l'objectif commun de protéger la biodiversité et les espaces naturels du littoral provençal. Les milieux littoraux présentent généralement des richesses floristiques et faunistiques importantes qui ont considérablement régressé au cours des dernières décennies devant les aménagements, la fréquentation touristique et l'invasion estivale du liseré côtier.

Réserve naturelle nationale de l'archipel de Riou

Superficie en gestion: 162 ha Commune: Marseille (13)

Statut : propriété du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, Réserve naturelle nationale depuis 2003

Partenaires financiers: Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, Direction régionale de l'environnement, de l'aménage ment et du logement PACA, ville de Marseille, conseil général des Bouches-du-Rhône, conseil régional PACA, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse

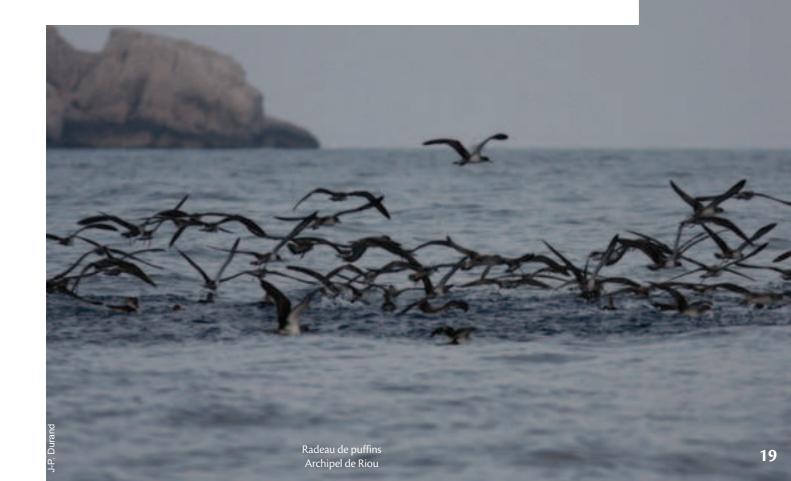
Intervention: depuis 1993 Salarié référent : Alain Mante L'année 2010 a été marquée par l'avancée de deux dossiers importants pour la gestion de la Réserve naturelle nationale de l'archipel de Riou : la rédaction du plan de gestion (2011-2016) et le projet de création du Parc national des Calanques porté par le Groupement d'intérêt public des Calanques. La création du Parc national constituera un événement déterminant pour l'avenir de la Réserve et du personnel du CEEP en poste sur Marseille.

Lavatère maritime

Autre moment fort : la mise en place d'une réflexion sur le renforcement de la sécurité des agents sur le terrain en partenariat avec la fondation PETZL. Un guide de haute-montagne de la fondation, spécialisée dans la formation et le conseil en sécurité, a formé les agents de la Réserve de Riou et développé un projet pilote exemplaire de renforcement de la sécurité des agents des espaces naturels intervenant en milieu escarpé.

Contexte

Le CEEP s'attache à conserver la diversité et la spécificité biologique des îles de l'archipel de Riou, et à protéger les colonies de reproduction d'oiseaux marins pélagiques (Cormoran huppé, Puffin cendré, Océanite tempête de Méditerranée...) Le site est ouvert au public dans les limites compatibles avec la poursuite de cet objectif.





Le CEEP a rédigé le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale de l'archipel de Riou (2011-2016) dont la procédure de

depuis 1993, l'équipe a ainsi procédé à la maintenance et à l'entretien des infrastructures et des outils (nettoyage du site, entretien et débroussaillage de sentiers, renouvellement des panneaux d'interdiction de débarquement).

Elle s'est également attelée aux opérations annuelles de protection de la faune et de la flore (régulation des densités de Rats noirs sur les colonies de Puffins, suivi de l'abondance des Lapins de Garenne, veille sur la présence et le développement d'espèces exotiques invasives...)

En matière de police de la nature, le CEEP a pu constater, après une nette augmentation en 2009, une diminution de 30% avec 72 infractions constatées. L'essentiel des infractions concerne des débarquements en secteur non autorisé et des promenades hors sentier.

Expertise scientifique et technique

En 2010, plusieurs inventaires ou compléments d'inventaires ont été réalisés. Un inventaire myrmécologique de la Réserve a été développé dans le cadre de la thèse de Laurence Berville (Institut méditerranéen d'écologie et de paléoécologie), intitulée «La fourmi Tapinoma: outil biotechnologique pour contenir la fourmi d'Argentine ?». Le CEEP a également actualisé l'inventaire des espèces végétales protégées avec la cartographie des espèces de l'île de Maïre ainsi que l'inventaire entomologique des îles concernant notamment les odonates, les lépidoptères et les orthoptères. Six espèces nouvelles ont été observées sur la Réserve.

Grâce au concours de bénévoles, l'équipe a conduit le 4^e recensement quinquennal des effectifs reproducteurs de Goélands leucophée des îles de Marseille. Cette opération a permis d'estimer la population nicheuse de goélands à 12 172 couples. Pour la première fois depuis 1920, le recensement de 2010 révèle une baisse des effectifs de près de 50% sur l'ensemble des îles de Marseille, excepté l'île d'If. Le Conservtaoire a par ailleurs assuré le suivi éco-épidémiologique sur les virus de type «Grippe» chez le Goéland leucophée.

L'équipe a réalisé le suivi et le baguage de la population de puffins : un minimum de 223 couples de Puffins cendrés se sont reproduits (soit 38 de plus qu'en 2009) et 22 couples de Puffins yelkouan. Celle-ci a également suivi la population de Cormorans huppés de Méditerranée avec 11 couples reproducteurs observés cette année.

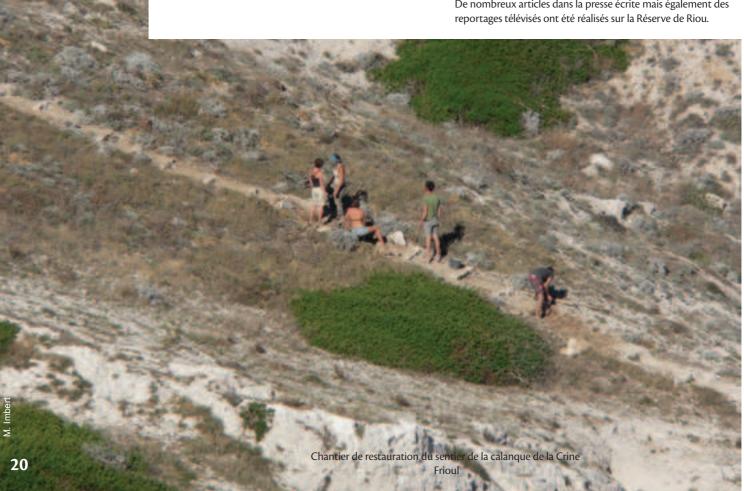
Le CEEP a poursuivi le suivi annuel de la flore et de la faune remarquable (Myosotis fluet, Coronille de Valence, Faucon pèlerin, Crave à bec rouge...)

Enfin, le suivi de la fréquentation du site par les usagers et le suivi météorologique avec une station météo professionnelle acquise au cours de l'année 2010 ont été menés.

Information et sensibilisation

En 2010, l'équipe a participé à de nombreux colloques et manifestations (problématique Goéland leucophée, rencontre des gardes du littoral, commission personnels des Réserves naturelles de France, Comité de recherche et de gestion de l'initiative pour les petites îles de Méditerranée, atelier Eurosite sur les aires protégées marines et côtières...) Le personnel du CEEP a donné des conférences sur le patrimoine naturel et la gestion des îles et a mené des visites de découverte de la Réserve dans le cadre de la manifestation «Septembre en Mer».

De nombreux articles dans la presse écrite mais également des





Parc maritime des îles du Frioul

La ville de Marseille a approuvé la cession gratuite des espaces naturels du Frioul (hors patrimoine bâti) au Conservatoire du littoral et des rivages lacustres. Dans l'attente de la finalisation de cette cession et de l'évolution du projet de Parc national des Calanques, la convention de gestion entre le CEEP et Marseille a été renouvelée pour 2011. L'équipe du pôle Marseille s'est fortement impliquée dans les réunions de concertation sur le projet de Parc national des Calanques dont la charte et le périmètre définitif devraient être validés fin 2011.

Par ailleurs, le CEEP et l'IFREMER (Institut français de recherche et d'exploitation de la mer) ont signé une convention dont l'objectif est la mutualisation des moyens et des compétences pour développer les connaissances sur la

description, le fonctionnement et la gestion des systèmes écologiques marins. Une convention de partenariat pour « la sauvegarde de la flore des îles de Marseille » avec le CEEP, la ville de Marseille et le Conservatoire botanique national méditerranéen est en cours de signature.

En 2010, l'équipe a initié des méthodologies spécifiques de suivis des petits fonds côtiers dans le but d'évaluer la pertinence des aménagements sur le milieu marin pour la pratique de l'apnée dans le cadre professionnel. Par ailleurs, une étude d'expérimentation des usages en mer, soutenue par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse, a débuté en 2010. Les résultats de cette étude permettront de confronter les pratiques actuelles avec différents scénarii de protection du milieu marin et de gestion de la fréquentation côtière.



L'archipel du Frioul et ses fonds marins abritent des habitats naturels, une faune (Puffin cendré, Couleuvre girondine, 20 espèces marines protégées...) et une flore (Astragale de Marseille, Lys des sables...) à forts enjeux de conservation. Le Parc maritime des îles du Frioul est soumis à une forte fréquentation et à une multiplicité des usages du fait de sa situation face à Marseille. L'objectif de gestion est de concilier la conservation des richesses naturelles du site et les activités humaines.

Protection et gestion

L'aménagement des sentiers, l'entretien et la mise en sécurité des fortifications du Frioul s'est poursuivi avec les différents partenaires de ces chantiers (l'association Alpes de Lumière et les services techniques de la ville de Marseille).

Un plan de balisage permanent est en place pour protéger les petits fonds côtiers sur certaines calanques. L'équipe du CEEP a inauguré un sentier sous-marin dans la calanque de Saint-Estève et les premiers mouillages fixes à destination de la plongée ont été mis en place par la ville de Marseille sur l'île de Tiboulen du Frioul et sur deux autres sites autour de l'archipel de Riou.

Le CEEP a poursuivi les opérations annuelles de protection de la faune et de la flore: régulation des densités de Rats noirs sur les colonies de puffins, évacuation et stérilisation de chats errants, pose de nichoirs artificiels pour les Puffins cendrés, mise en défens de la végétation, arrachage de plantes envahis-

santes et nettoyage des criques. Les opérations de mise en sécurité, d'évacuation de ferrailles et de confortement du bâti historique ont été poursuivies aux travers des marchés des services de la ville de Marseille.

A terre, 120 journées de surveillance et d'information afin de faire respecter la réglementation du Parc maritime ont été réalisées : 353 interventions pour des infractions à la réglementation auprès de 870 personnes. Les principales infractions rencontrées sont des cas de personnes hors sentiers, des cas de bivouacs, de feux, de cueillettes de plantes et de chiens non tenus en laisse.

En mer, la surveillance et l'information se sont étalées d'avril à fin septembre 2010 avec des interventions auprès de 411 bateaux et 1215 personnes sensibilisées. En période estivale, la surveillance et l'information en mer autour du Frioul s'effectue dans le cadre du dispositif Patrouille Bleue mis en place par la ville de Marseille sur l'ensemble du littoral de Marseille.



Partenaires financiers : ville de Marseille, Direction régionale de l'environnement, de

l'aménagement et du logement PACA,

conseil régional PACA, Agence de l'Eau

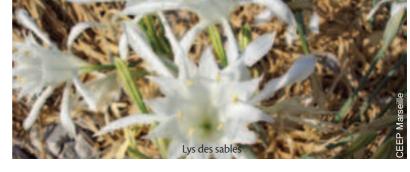
recherche pour l'exploitation de la mer **Intervention** : depuis 2003

Salarié référent : Patrick Vidal









Expertise scientifique et technique

Le CEEP a effectué une expertise sur la falaise du Pavillon Hoche afin d'évaluer les potentialités pour les chiroptères de cette falaise, suite à des éboulements survenus en décembre 2009: 7 espèces ont été identifiées.

Un inventaire des fourmis a été réalisé dans le cadre d'un travail de thèse sur la Fourmi d'argentine, une espèce invasive: plus de 20 espèces de fourmis ont été identifiées. Les piégeages réalisés permettront également de compléter nos données sur les insectes du Frioul.

Grâce au concours de bénévoles, l'équipe du CEEP a conduit le 4° recensement quinquennal des effectifs reproducteurs de Goélands leucophée des îles de Marseille. Cette opération a permis d'estimer la population nicheuse de goélands à 12 172 couples. Pour la première fois depuis 1920, le recensement de 2010 révèle une baisse des effectifs de près de 50% sur l'ensemble des îles de Marseille, excepté l'île d'If. Concernant le suivi de l'avifaune remarquable, le Conservatoire note les premiers cas de reproduction de Cormorans huppés de Méditerranée sur le Frioul durant l'hiver 2009-2010. Autre bonne nouvelle : le suivi de la reproduction et le baguage des Puffins cendrés montre un succès de reproduction (0,82 poussin à l'envol par couple ayant pondu) parmi les meilleurs enregistrés depuis 2004.

Le CEEP a engagé une actualisation de la cartographie et du dénombrement du nombre de pieds de l'Astragale de Marseille (4000 pieds dénombrés en 2003) sur l'île de Pomègues qui sera poursuivi en 2011 sur l'île de Ratonneau.

En mer, le suivi du phénomène Ostreopsis (micro-algue toxique) a été renouvelé en partenariat avec l'IFREMER avec des prélèvements d'oursins en période hivernale et un suivi des fleurs d'eau en période estivale afin d'alerter les services sani-

taires en cas de problème. L'équipe a aussi initié des suivis scientifiques sur le milieu sous-marin (Grandes nacres, algues photophiles, peuplements de poissons).

Les comptages harmonisés entre les deux archipels de Marseille, l'îlot du Planier et le littoral des Calanques pour suivre l'évolution interannuelle de la fréquentation marine et côtière ont confirmé que le Frioul était le site du littoral de Marseille le plus fréquenté par la plaisance.

Information et sensibilisation

De nombreuses structures d'éducation à l'environnement ou de tourisme interviennent sur le Frioul. Afin de compléter leurs connaissances environnementales et réglementaires du site et contribuer aux objectifs du Parc maritime, des journées de formation et d'information à destination des animateurs et du personnel de ces structures sont organisées chaque année. En 2010, 10 journées de formation ont ainsi été réalisées auprès de 6 structures.

Le Conservatoire a mis en place, au niveau de la plage de Saint-Estève, un sentier sous-marin équipé de balises immergées afin de sensibiliser le public à l'écosystème marin. Sur les navettes qui desservent les îles du Frioul, une exposition photographique sur la mer et les oiseaux des îles de Marseille a été préparée et installée en juin 2010.

Le CEEP a également organisé 22 balades de découvertes des espaces naturels du Frioul dont plusieurs visites sur site avec des experts nationaux et internationaux en gestion d'espaces naturels.

Comme chaque année, l'équipe de gestion s'est impliquée en amont dans les demandes et les réalisations d'événementiels sur le Frioul (activités culturelles, sportives et éco-citoyennes).

Muraille de Chine

Superficie: 167,9 ha

Commune: Marseille, quartier de Vaufrèges (13) **Statut**: Site classé des Calanques, arrêté préfectoral de protection de biotope

Partenaires: Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, conseil régional PACA, conseil général des Bouches-du-Rhône, lycée agricole paysager de Marseilleveyre, ville de Marseille, Groupement d'intérêt public des Calanques, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA.

Salarié réferent : Alain Mante

Le 22 juillet 2009, une incendie ravageait plus de 60% du site et détruisait une grande partie des plantations d'arbres fruitiers et des aménagements à vocation pédagogique. L'année 2010 a été grandement consacrée au nettoyage après des travaux de restauration post-incendie. De plus, les vestiges et traces d'activités anciennes mis à jour par l'incendie ont permis de repenser l'emplacement du sentier de découverte qui traverse la partie basse du site. Malgré les dégats occasionnés par l'incendie, le couple d'Aigles de Bonelli s'est maintenu sur la falaise et deux poussins ont pris leur envol en juin 2010.

Contexte

La Muraille de Chine est une grande falaise entourée de garrigue où niche un couple d'Aigles de Bonelli et qui abrite plusieurs plantes rares et protégées.

L'objectif de gestion est de conserver la diversité et la spécificité biologique, et plus particulièrement la protection du site de reproduction des Aigles de Bonelli. Les actions visent également à développer un centre d'accueil pédagogique à destination des scolaires, axé sur la découverte de la garrigue et son utilisation traditionnelle par l'homme.



Expertise scientifique et technique

Durant l'année 2010, le CEEP a réalisé une dizaine de sorties de prospection entomologique sur le site (plus particulièrement sur le verger du vallon de la Louve) afin de préciser l'inventaire de certains groupes d'espèces. Ce premier état des lieux montre la présence d'espèces à fort enjeux écologiques tels que la Magicienne dentelée.

Un Suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnage ponctuel simple (STOC-EPS) a été mis en place afin de suivre l'évolution de la population d'oiseaux nicheurs et de contribuer au programme national. 17 espèces ont été contactées sur les 12 points de suivi permettant de confirmer que les espèces patrimoniales identifiées dans le cadre du Document d'objectif «Falaise de Vaufrège» sont bien représentées sur ces relevés (Fauvette pitchou, Pipit rousseline, Bruant ortolan...)

Protection et gestion

En 2010, le Conservatoire a acheté une des trois parcelles de terrain enclavé à l'intérieur de site. Cette parcelle de 19 100 m², qui comprend une bâtisse et une zone de garrigue, abrite l'aire des Aigles de Bonelli.

D'importants travaux de restauration post-incendie ont été poursuivis en 2010, avec la réparation de la piste du vallon de la Louve emportée par les orages de l'automne 2009, le remplacement des barrières d'accès au site, le nettoyage et l'évacuation de carcasses de voitures et de nombreux déchets périurbains mis en évidence par l'incendie de 2009.

Les travaux d'aménagement du verger conservatoire ont été poursuivis en partenariat avec la ville de Marseille et les élèves du lycée professionnel de Marseilleveyre (coupe et broyage des végétaux calcinés, plantation de nouveaux arbres fruitiers de variétés locales et restauration des restanques).

Après l'incendie de 2009, l'équipe du CEEP a décidé de repenser le sentier pédagogique du bas du vallon de la Louve. Elle a ainsi effectué des recherches d'informations complémentaires sur l'histoire du site (occupation du sol, usage coutumier, etc.) la cartographie et l'étude des éléments du patrimoine révélés par l'incendie (ruines, anciennes restanques...)



Site des Renaïres

Le site se trouve à l'extrémité ouest de la chaîne de la Nerthe, à proximité de la centrale électrique de Ponteau qui fait l'objet de travaux. Le plan de gestion du site est en cours de rédaction.

Contexte

Haut-lieu de la botanique provençale et même française, connu depuis au moins le milieu du 19° siècle et site très intéressant sur le plan géomorphologique, le site des Renaïres avait été classé par arrêté préfectoral de protection de biotope en décembre 2009.

Surface: 9,2 ha

Commune: Martigues (13)

Statut : arrêté préfectoral de protec-

tion de biotope, propriété du CEEP et

a EDI

Partenaires : EDF, RTE Intervention : depuis 2009 Salarié référent : Stéphane Beltra

Protection et gestion

Les travaux préparatoires à la dépose du pylône électrique situé dans le prolongement oriental du vallon des Renaïres ont été réalisés au cours de l'année 2010 par les différentes entreprises en charge de ces travaux sur la base du cahier des charges des prescriptions et procédures à respecter élaboré par le CEEP. Ils comprenaient notamment des opérations d'élagage et de coupe des pins d'Alep situés à proximité du pylône et de balisage des stations d'orchidées à préserver durant cette phase de travaux. Le plan de clôture, le plan d'accès, le plan de signalisation ainsi que le plan de cheminement jusqu'à la bande de servitude du pipeline de gaz qui traverse l'ouest du site, ont également été établis en 2010.

Expertise scientifique et technique

Les inventaires réalisés en 2010 ont confirmé l'intérêt biologique du site des Renaïres. Celui-ci compte ainsi 233 espèces végétales et 84 espèces animales répertoriées à ce jour. Il abrite également 42 habitats dont vingt-cinq habitats remarquables d'intérêt communautaire d'une grande diversité (pelouses sèches, prés salés méditerranéens, mares temporaires halophiles, sansouires, prairie de fauche, pinèdes, yeuseraie, ripisylves, tamariçaie...) Son intérêt botanique repose notamment sur la présence d'une vingtaine d'espèces végétales protégées ou d'intérêt patrimonial parmi lesquelles on peut citer en particulier le Cresse de Crète, la Bugrane sans épines, l'Hélianthème à feuilles de Marum et l'Ophrys aurélien.







Cap Taillat, cap Camarat, plage de Pampelonne

Intervention: depuis 1992

Salarié référent : André Martinez

L'année 2010 marque le début de la réhabilitation de la maison des Douanes ainsi que la rénovation des aménagements (escaliers, piquets fils de fer croisés, guets) depuis les Douanes jusqu'au cap Taillat.

Le site de Camarat est pourvu de falaises granitiques très découpées. Il abrite une végétation dite forêt à arbousiers et Chênes verts sur 49 ha. Le cap Taillat est composé d'un isthme qui le rend remarquable par cette rareté de la nature. D'une surface de 79 ha, celui-ci est couvert d'une végétation dite brousse à Chamaerops et Barbes de Jupiter. La quasi-totalité de ces deux espaces naturels est constituée de maquis. Ils

abritent notamment la Barbe de Jupiter, le Palmier nain, et la Tortue d'Hermann. L'arrière-plage de Pampelonne comprend plusieurs types de milieux: zones humide, prairie, ruisseaux temporaires, ripisylve.

Protection et gestion

Travaux d'aménagement

L'équipe du Conservatoire a démarré un chantier de restauration de la maison des Douanes. Construite sous le Second Empire et utilisée initialement pour surveiller la côte, la maison des Douanes, une fois réhabilitée, accueillera le public et les scolaires sur des thèmes liés à la protection de la nature.

Dans l'optique d'un projet de rénovation des sentiers, le CEEP a entrepris la mise en sécurité par un travail de restauration des aménagements depuis la maison des Douanes - et la mise en défend d'une station de Barbe de Jupiter.

Depuis juin 2010, une surveillance est mise en oeuvre tout au long de l'année par l'équipe ainsi qu'une action sur les 70 ha de la baie de Bomporteau, situé entre le cap Taillat et la plage de l'Escalet. Le nombre de procès-verbaux est resté stable (13 PV dressés en 2010, essentiellement pour la plage de Pampelonne).

Expertise scientifique et technique

Le Conservatoire a réalisé un inventaire sur l'ensemble des

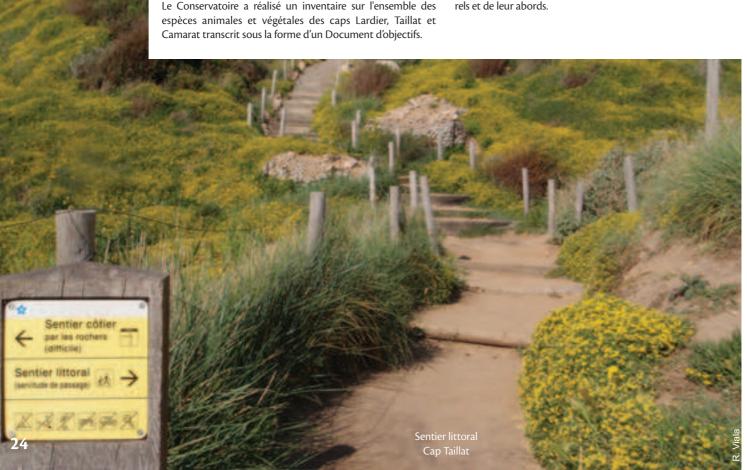
Il a également continué le suivi de la Tortue d'Hermann.

Un «chantier école» pour la formation des agents du Conservatoire du littoral de Saint-Tropez a été mené. L'équipe dispose en effet d'une expertise dans l'aménagement de sentiers et notamment dans la pose de piquets sans béton en milieu rocheux.

Information et sensibilisation

Les sites sont ouverts au public sous réserve de la préservation des milieux sensibles (zones à Anthyllis, Barbe de Jupiter). L'équipe a accueilli 300 élèves des écoles primaires du golfe de Saint-Tropez.

Dans la phase de mise en oeuvre du Document d'objectif des caps Lardier, Taillat et Camarat et dans la mise en place de Natura 2000 sur ces sites, le CEEP a apporté tout son savoirfaire. Il a ainsi aidé à la mise en place de cette politique de gestion durable et orienté la gestion globale de ces espaces natu-





Steppes et pelouses

Le CEEP est gestionnaire ou propriétaire sur l'ensemble de la région PACA de terrains abritant des formations de pelouses sèches ou steppes. Ces milieux en constante régression en Europe sont très localisés et, pour certains, endémiques de Provence ou des Préalpes du sud. Ces pelouses constituent le milieu de vie et de chasse de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial. Leur gestion repose essentiellement sur l'activité pastorale et passe donc par un partenariat étroit avec le monde agricole.

Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau

En dehors des opérations de gestion, de suivi et de surveillance menées au quotidien par les co-gestionnaires de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau, un dossier continue de marquer la Réserve depuis 2009 : les suites de la pollution aux hydrocarbures par la rupture du pipeline SPSE en août 2009. Les opérations de dépollution se sont poursuivies au coeur de la Réserve jusqu'en mars 2010 et une imposante station de dépollution de la nappe a été installée par SPSE (Société du pipeline sudeuropéen). Les co-gestionnaires de la Réserve restent très mobilisés pour limiter l'impact écologique de ces opérations. La secrétaire d'État à l'Écologie, Chantal Jouanno, s'est rendue sur le site en août 2010 pour évaluer l'avancée des opérations un an après l'accident.

Surface: 7 495 ha
Communes: Saint-Martin-de-Crau,
Arles, Fos-sur-Mer, Istres, Miramas,
Salon-de-Provence, Eyguières (13)
Statut: Réserve naturelle nationale
Partenaires: Chambre d'agriculture
des Bouches-du-Rhône (co-gestionnaire)

Intervention : depuis 1987 Salarié référent : Axel Wolff

Contexte

La Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau protège 7500 ha de steppe semi-aride et le cortège faunistique exceptionnel qu'elle abrite. 40 000 ovins pâturent cette steppe au printemps : leur action sur le milieu herbacé est indispensable à sa conservation.

Protection et gestion

Le premier plan de gestion de la Réserve a été validé par le comité consultatif en mars 2010. Il décrit les actions à mettre en oeuvre pour protéger la steppe et les espèces qu'elle abrite, mais aussi les milieux secondaires parfois très riches, comme les canaux ou prairies humides.

L'amélioration des conditions d'accueil des troupeaux se poursuit : une étude de faisabilité sur la rénovation des cabanons de bergers a été réalisée sous la conduite de la Chambre d'agriculture ; le CEEP a continué la rénovation des toitures de ses bergeries.

Plus de 200 tournées de surveillance ont été menées en 2010 et 28 procès-verbaux ont été dressés par les agents du CEEP. Le site du Ventillon à Fos concentre toujours l'essentiel des infractions, dépôts de gravats et rave-parties essentiellement.

La dépollution et la réhabilitation du site pollué aux hydrocarbures se poursuit sous le pilotage du comité de suivi présidé par le souspréfet d'Arles.

Enfin, les co-gestionnaires ont confié à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage la réalisation du plan de gestion cynégétique (gestion de la faune sauvage) de la Réserve naturelle. L'enjeu de cette mission d'un an est de proposer des pratiques cynégétiques exemplaires reposant sur une gestion efficace et durable des populations de gibier et de leurs habitats, en tenant compte des enjeux de conservation de la faune protégée.

Expertise scientifique et technique

Le suivi des populations d'Alouettes calandre montre un accroissement continu des effectifs. Le CEEP a réalisé en 2010 un suivi spécifique du Criquet rhodanien sur le coussoul de Calissane. D'autres suivis ont été initiés, en particulier sur le Lézard ocellé, dont la Crau abrite la plus grosse population française.

Information et sensibilisation

Le CEEP et ses partenaires ont organisé 30 sorties sur le terrain pour un total de 560 participants. Le personnel du Conservatoire a animé 6 conférences auprès de 100 participants.

1 193 autorisations ont été délivrées en 2010 à des visiteurs pour accéder au sentier d'interprétation «La Draille des Coussouls» du site de Peau de Meau (soit 2 % d'augmentation).

L'équipe a organisé des sorties et des conférences dans le cadre de différentes manifestations : Festival Arelate, Journées du Patrimoine, 2010 Année de la Biodiversité.

Le site internet de la Réserve naturelle « www.reserve-crau.org » est régulièrement mis à jour au fil de l'actualité de la Réserve.





Réserve naturelle régionale de la Poitevine Regarde-venir

Surface: 288 ha Commune: Grans (13) **Statut** : Réserve naturelle régionale Partenaire: conseil régional PACA **Intervention**: depuis 2009 Salarié référent : Axel Wolff

Le coussoul de la Poitevine a été acquis par le CEEP en décembre 2010 dans le cadre de mesures compensatoires. Ce site est voisin du coussoul de Regarde-Venir acquis en 2009 par le CEEP, tous deux étant classés en Réserve naturelle régionale. Par ailleurs, la gestion des terrains militaires de la Réserve (zone B, 1120 ha), initiale-

ment assurée par l'armée, a été déléguée au CEEP et à la Chambre d'agriculture par voie de convention avec le ministère de la Défense.

Contexte

Ce coussoul de Crau abrite de belles populations d'Outardes canepetière et d'Oedicnèmes nicheurs.

Domaine de Cossure

Le CEEP et la Chambre d'agriculture ont signé en 2010 une convention avec CDC-Biodiversité pour la gestion du domaine de Cossure. Deux troupeaux d'ovins pâturent à nouveau ce site depuis le printemps 2010, et les espèces patrimoniales n'ont pas tardé à faire également leur retour. Ainsi, les Outardes canepetières et Pipits rousseline ont largement réinvesti le site, et quelques Gangas cata ont même été observés. Une première saison qui augure bien de la suite.

Surface: 357 ha

Commune: Saint-Martin-de-Crau (13)

Statut: terrain privé

Partenaires : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, CDC-Biodiversité **Intervention**: depuis 2009

Salarié référent : Axel Wolff

Contexte

Le domaine de Cossure, ancien verger industriel, a été réhabilité en 2009 en pâturages herbacés favorables à la faune patrimoniale de la steppe de Crau.

Protection et gestion

Deux bergeries en bois ont été construites par CDC-Biodiversité sur le domaine de Cossure pour y accueillir les troupeaux d'ovins.

Base aérienne Orange-Travaillan

Surface: 455 ha

Communes : Orange et Travaillan (84)

Statut: base aérienne militaire

Partenaires: base aérienne 115, ministère de la

Intervention: depuis 2010 Salarié référent : David Tatin

Le CEEP a signé en 2010 une convention de gestion avec le ministère de la Défense (représenté par le commandant de la base) pour les bases militaires d'Orange et Travaillan. Le CEEP a effectué des diagnostics sur l'avifaune révélant la présence d'un cortège d'oiseaux steppiques. Les conseils de gestion proposés viseront à optimiser autant que possible la cohabitation de cette biodiversité avec les activités en place.

Contexte

Outarde canepetière, Oedicnème criard, Chouette chevêche, Rollier d'Europe ou encore Caille des blés sont quelquesunes des espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial présentes sur les sites.

Expertise scientifique et technique

Le CEEP a mené des diagnostics sur l'avifaune des sites d'Orange et Travaillan permettant de mettre en évidence un fort enjeu en matière d'oiseaux des milieux agricoles et steppiques. La base aérienne d'Orange constitue le deuxième site vauclusien pour les effectifs d'Outardes canepetière.

Information et sensibilisation

Plusieurs rencontres avec le personnel militaire ont eu lieu afin de leur présenter les espèces inféodées aux sites. Le service de communication de l'armée a réalisé un article à diffusion interne. Un article de presse a aussi été publié.





zones humides) et d'espèces.

Protection et gestion

Salarié référent : Pascal Tartary

Le Conservatoire a réalisé l'inventaire socio-économique du Plan de Luby (500 ha de prairies humides et de mares) et la rédaction d'un plan de gestion sur le Petit Plan de Canjuers (1500 ha de pelouses sèches).

Pour permettre la reproduction des chauves-souris et la conservation du petit patrimoine vernaculaire du haut-Var, l'équipe a restauré et aménagé trois édifices ruraux, dans le cadre de chantiers de bénévoles en partenariat avec la Fondation du patrimoine.

Avec l'aide financière du ministère de la Défense et l'appui technique de l'Office national des forêts, le CEEP a restauré en 2010 près de 100 ha de pelouses sèches en faveur de l'Outarde canepetière. Cela porte à environ 300 ha les efforts d'ouverture de pelouses sèches sur le Petit Plan. Ces actions ont d'ores et déjà permis le retour de l'Oedicnème criard sur le site.

Le camp militaire de Canjuers est dans une phase de réorganisation qui verra son activité militaire amplifiée ces prochaines années. La création de nouveaux champs de tir nécessite la prise en compte des aspects écologiques. Le CEEP assiste le camp dans cette mission.

Expertise scientifique et technique

(milieux rivulaires et ripisylves, forêts méditerranéennes, pelouses et steppes,

A la croisée des chemins entre les inventaires et la sensibilisation, le CEEP organise depuis deux ans, un camp naturaliste qui permet d'approfondir les connaissances du site.

Surface: 46 ha

convention CEEP

Commune: Gordes (84)

Intervention: depuis 2002

Salarié référent : David Tatin

Statut : terrains privé et communal en

Office national des forêts, Congrégation

Partenaires: commune de Gordes,

edicnème criard

Camp naturaliste

à Canjuers

Haut-vallon de la Sénancole

En 2010, les suivis ont représenté la majeure partie du travail. Le pâturage, restauré en 2009, s'est poursuivi, dans le cadre défini par une mesure agro-environnementale territorialisée (MAET).

Contexte

L'intérêt principal du haut-vallon de la Sénancole réside dans ses pelouses sèches, restaurées en 2002 et porteuses d'un patrimoine naturel caractéristique de ces milieux : Ophrys de la Drôme, Magicienne dentelée, Fauvettes, Alouette Iulu, Scorpion languedocien, etc.

> lulu dont les effectifs ont augmenté suite aux travaux d'ouverture du milieu menés en 2002.

> Le suivi de l'Ophrys de la Drôme montre une diminution des

Expertise scientifique et technique

Le protocole STOC-EPS (suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnage ponctuel simple), appliqué sur le site et audelà, montre une tendance à la diminution des espèces généralistes, comme c'est le cas sur la région PACA. Le cortège dit des « milieux agricoles » est en augmentation, du fait de l'Alouette





Plateau de Calern

Surface : 440 ha

Communes : Caussol, Cipière (06) Statut : propriété CEEP, terrains privés et communal en convention CEEP, Réserve de

chasse

Partenaires : Observatoire de la Côte d'Azur, commune de Cipières Intervention : depuis 1989 Salarié référent : Florence Ménetrier Le plan de gestion arrivant à échéance et le territoire d'action du CEEP s'étant élargi avec l'acquisition de nouveaux terrains, l'année 2010 a été marquée par le lancement d'un travail important de réactualisation du plan de gestion.

Contexte

L'objectif principal sur cet espace vise la conservation des milieux ouverts (habitats de pelouses calcicoles protégées au niveau européen) et des espèces patrimoniales associées (Vipère d'Orsini, Cytise d'Ardoino). Le maintien de la mosaïque des milieux et de l'activité pastorale sont des éléments essentiels pour atteindre cet objectif.

Protection et gestion

Dans la poursuite des actions de conservation des richesses naturelles du plateau de Calern, le CEEP a travaillé en partenariat avec la mairie de Cipières au montage d'un projet de coacquisition de 9 ha sur la commune de Cipières.

Expertise scientifique et technique

Un inventaire botanique complémentaire a débuté au printemps 2010 : la liste de la flore a pu être ainsi étoffée d'une soixantaine d'espèces. Dans le même temps, une cartographie des stations de fleurs protégées et/ou patrimoniales a été engagée.

Le Conservatoire a également poursuivi le suivi ornithologique.

Information et sensibilisation

Le CEEP a co-animé la formation organisée par le Parc national du Mercantour sur la «découverte du patrimoine naturel et géologique du plateau de Calern» le 20 mai 2010. Cette formation a réuni une dizaine d'accompagnateurs moyenne montagne et personnels du Parc. Ils ont pu découvrir les richesses naturelles du site et les actions menées par le CEEP et les propriétaires (Observatoire de la Côte d'Azur et Cipières) pour conserver ce patrimoine naturel.

Surface: près de 83 ha **Commune**: Forcalquier (04)

Haute-Provence

Intervention: depuis 2004



Mourres de Forcalquier

L'année 2010 a été consacrée à la finalisation des opérations réalisées en 2009, telles que la définition du programme d'aménagement du site et du contenu des panneaux d'information qui y seront installés, ainsi qu'à l'animation du comité de pilotage.

Contexte

Le patrimoine géologique très particulier des Mourres de Forcalquier lui confère une forte valeur paysagère à laquelle s'ajoute un intérêt écologique du fait de l'originalité et de la sensibilité de la flore et de la faune qu'il abrite. Il apparait donc nécessaire de mettre en place des mesures de gestion adaptées afin d'éviter

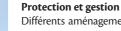
de Lionel Quelin

Statut: Espace naturel sensible du départe-

Partenaires : commune de Forcalquier (cogestionnaire), conseil général des Alpes de

ment des Alpes de Haute-Provence

les dégradations induites par une pression de fréquentation importante sur ce site périurbain. C'est pourquoi, la commune de Forcalquier et le CEEP ont souhaité s'associer au travers d'une convention d'objectifs pluriannuelle.



Différents aménagements tels que la réalisation d'une aire de stationnement, d'une aire d'accueil, le balisage des sentiers et l'installation de panneaux règlementaires sont prévus dans le cadre de la gestion du site. Afin de définir au mieux le cahier des charges des travaux qui seront mis en oeuvre, le CEEP, en collaboration avec le conseil général des Alpes de Haute-Provence, ont réalisé un programme d'aménagement et ont accompagné la commune de Forcalquier lors de la rédaction de l'appel d'offre.

Information et sensibilisation

Espace naturel sensible du Département, le site des Mourres doit conserver sa vocation d'accueil du public et de découverte du milieu naturel. Situé en périphérie de l'agglomération de Forcalquier, le site attire de nombreux promeneurs et touristes souhaitant observer ces « Mourres » si étranges ou simplement profiter du paysage si singulier qu'il offre. Aussi, pour fournir aux visiteurs des éléments d'information et de sensibilisation, des panneaux d'information, définis lors de réunions de travail, seront mis en place en 2011.



Narcisse des poêtes Plateau de Calern





Colle du Rouet

Surface: 3 132 ha

Communes: Le Muy, Callas, Roquebrune-sur-Argens et Puget-sur-Argens (83)

Réserve biologique dirigée, Natura 2000 (ZSC et

Partenaires: Office national des forêts et com-

mune du Muy

Intervention: depuis 2004 Salarié référent : Pascal Tartary La démarche Natura 2000 vient d'être lancée sur le site. L'année 2010 fut marquée par l'inventaire des espèces d'intérêt communautaire.

Contexte

La Colle du Rouet représente un vaste ensemble de forêts, milieux rupestres, ruisseaux et mares temporaires, dont les mares cupulaires abritent une flore et une faune rares : Pélobate cultripède, Grand-duc d'Europe, Isoète voilé (fougère aquatique), etc.

Protection et gestion

Dans la phase de mise en oeuvre des documents d'urbanisme (SCOT, PLU...) le CEEP a apporté son expertise pour influer sur les politiques locales d'orientation et préserver la richesse écologique des territoires. Il est intervenu également dans les politiques de Défense des forêts contre les incendies (DFCI), en préconisant des entretiens plus doux des pare-feux. Sur le site, le Conservatoire a demandé une adaptation dans les périodes de travaux pour limiter les impacts sur la flore patrimoniale.

Expertise scientifique et technique

Des inventaires herpétologiques ont été menés sur l'ensemble du massif dans le cadre de Natura 2000. Ils ont conclu à une forte raréfaction de la tortue d'Hermann sur la plaine de Palayson. En revanche, la Cistude d'Europe se porte très bien malgré la forte fréquentation du site.

L'équipe a poursuivi le suivi des rapaces rupestres et des populations d'amphibiens.

Information et sensibilisation

Le CEEP a proposé deux sorties nature aux classes du Muy et a également tenu un stand, à l'invitation de la mairie du Muy, dans le cadre de la Semaine du développement durable.

Par ailleurs, le Conservatoire a entamé une réflexion pour créer un sentier de découverte sur le site.

Colline de la Bruyère

En 2010, le Conservatoire a rédigé le premier plan de gestion des parcelles en propriété et en gestion sur la colline. Les objectifs principaux portent essentiellement sur la conservation de la flore, à la fois celle des parcelles acquises, mais aussi celle présente ailleurs dans les ocres, à travers un projet de « conservatoire in situ ».

La colline de la Bruyère est un massif ocreux compris entre ceux de Roussillon et Rustrel. La flore, les amphibiens et les chauves-souris sont les groupes qui représentent les principaux enjeux de conservation.

Protéger et gérer

La station originelle de Loeflingie d'Espagne, qui a pu être agrandie par débroussaillement manuel, fait l'objet d'un entretien annuel.

Surface: 14 ha Commune: Villars (84)

Statut: Espace naturel sensible de Vaucluse Partenaires: Parc naturel régional du Luberon,

conseil général de Vaucluse Intervention: depuis 2003 Salarié référent : David Tatin

Expertise scientifique et technique

Le CEEP a mené le premier inventaire d'insectes (par l'intermédiaire d'Insecta, bureau d'étude spécialisé en entomologie), permettant de mettre en évidence plusieurs espèces protégées ou patrimoniales. L'équipe a également organisé des comptages des Gagées de Bohème et de la Loeflingie d'Espagne.



La Colle du Rouet



Crousière

Le plan de gestion de ce site (dont la convention a été signée fin 2009) a été rédigé cette année et validé par le propriétaire. Le CEEP a organisé un premier chantier vert en fin d'année 2010 afin de limiter la colonisation des pins.

Ce site de surface modeste présente des milieux de garrigue basse et abrite parmi les derniers couples nicheurs de Fauvettes orphée des Monts de Vaucluse.

Protection et gestion

Cet espace naturel a la particularité de ne pas avoir fait l'objet de replantations après l'incendie de 1989. Les milieux sont restés favorables à des espèces comme la Fauvette orphée. Les Pins

d'Alep présentent cependant une dynamique de colonisation assez forte. Un chantier de bénévoles en décembre a permis d'ôter les pins sur environ 1 600 m², entretenant localement un certain degré d'ouverture.

Surface: 4,5 ha Commune: Lagnes (84)

Partenaires: convention avec le

Intervention: depuis 2009 Salarié référent : David Tatin

La Grande Pinède

Surface: 284 ha Commune: Callas (83)

Statut: propriété privée

Partenaires: Société

tues et de leurs milieux, commune de

Intervention: depuis 1992 Salarié référent : Pascal Tartary Le CEEP a consacré en 2010 une énergie importante à atténuer les impacts liés aux projets d'extension des carrières sur la commune. Par ailleurs, 2010 fut l'année des études Natura 2000 sur le massif.

Contexte

L'intérêt du site réside dans sa grande variété de forêts en alternance avec des milieux ouverts souvent à vocation agricole ou paysagère. Ces milieux accueillent 250 espèces d'insectes dont la Magicienne dentelée et la Proserpine, 75 espèces d'oiseaux, 18 espèces de reptiles dont la Cistude d'Europe et la Tortue d'Hermann, 15 espèces de mammifères.

Protection et gestion

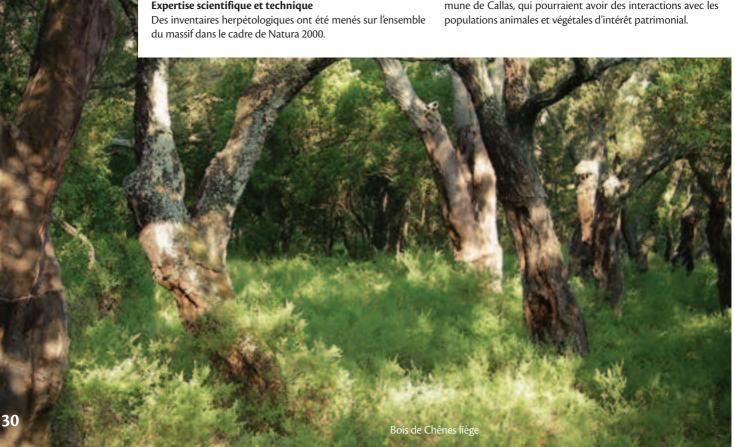
Une veille préventive est mise en oeuvre tout au long de l'année pour prévenir le dérangement, le prélèvement d'espèces végétales ou animales et les départs de feux.

Expertise scientifique et technique

Depuis près de 20 ans, le CEEP suit annuellement la population de Tortues d'Hermann.

Information et sensibilisation

L'équipe veille aux projets d'extension de carrières sur la commune de Callas, qui pourraient avoir des interactions avec les







Vallon de Valescure

Surface: 417 ha

Commune: Saumane-de-Vaucluse (84)
Statut: convention avec la commune de
Saumane-de-Vaucluse (propriétaire) et l'Office
national des forêts

Partenaires: l'Association pour la participation et l'action régionale Comité départemental de spéléologie, Groupe chiroptères de Provence

Intervention : depuis 2003 **Salarié référent** : David Ta<u>tin</u> La gestion de ce site des Monts de Vaucluse intègre de multiples partenariats. Celui avec le Comité département de spéléologie de Vaucluse s'est concrétisé cette année par la signature d'une convention d'usage de l'aven.

Contexte

Le vallon de Valescure présente des pinèdes, des chênaies, des garrigues et des falaises. On rencontre notamment deux espèces de gagées sur le plateau et la rare Salicaire à trois bractées, le Grand-duc d'Europe qui niche dans les falaises, des chauves-souris dans un aven, et le Pélodyte ponctué dans une mare.

Protection et gestion

Une convention d'usage de l'aven, réunissant la commune, l'Office national des forêts, le CEEP, le Groupe chiroptères de Provence (GCP) et le Comité départemental de spéléologie de Vaucluse, a été signée. Elle permet de concilier la protection des chauves-souris avec l'activité de spéléologie.

La placette de nourrissage du Vautour percnoptère a encore été largement fréquentée cette année. Même si le retour de l'espèce sur le site en tant que nicheur n'a toujours pas eu lieu, les observations issues de la placette permettent d'améliorer les connaissances sur les individus vauclusiens et de mettre en évidence des modifications dans la répartition géographique des oiseaux.

Expertise scientifique et technique

Les suivis de l'avifaune et de l'aven (pour les chiroptères, réalisé par le GCP), confirment la présence d'espèces patrimoniales. De légères variations d'effectifs ne sont pas encore jugées significatives.

Le suivi photographique met en évidence deux évolutions distinctes. Sur le bas du site (le vallon proprement dit), les travaux forestiers liés à la défense des incendies et à la restauration d'une truffière contribuent (avec les cultures à gibier) au maintien d'une certaine ouverture des milieux. Dans les parties hautes, la tendance est plutôt à la fermeture, en particulier dans les zones fragmentées où le pâturage ne peut plus se faire. Une espèce comme le Crépis de Suffren (fleur protégée) en pâtit.

Information et sensibilisation

Le CEEP a apporté sa participation à un échange international le 7 mai 2010 concernant la communauté de communes des Pays de Sorgues et ayant pour thème l'aménagement du territoire. Cette rencontre était organisée par Volubilis (Réseau européen pour l'environnement et les paysages). Le Conservatoire a, de son côté, organisé une sortie sur le terrain.

iş E O Vallon de Valescure

Vallon de Valescure

Le Col de Faye

Cette année a été consacrée au suivi des chiroptères ainsi qu'à l'amélioration des connaissances sur ces espèces. Les observations ainsi réalisées ont permis de mettre en évidence un réel enjeu pour la conservation des chauves-souris de ce terrain en gestion.

Contexte

Reliant les montagnes de Saint-Genis et d'Aujour, ce site est constitué de bois (chênaie et hêtraie) et de pelouses (30 ha), de ravines marneuses et de falaises calcaires. L'enjeu majeur est lié à la présence de stations de Serratule à feuille de chanvre, protégée en France et en Europe, ainsi qu'à une riche entomofaune : Pique-prune, Rosalie des Alpes...

Surface: 570 ha
Commune: Ventavon (05)
Statut: site Natura 2000 pour partie
Partenaires: propriétaires, Société
alpine de protection de la nature,
Conservatoire botanique national
alpin

Intervention : depuis 2001 Salarié référent : Lionel Quelin

Expertise scientifique et technique

L'étude des chiroptères engagée en 2010 a permis d'inventorier 12 espèces de chauves-souris sur le site du Col de Faye. Le CEEP a mis en évidence deux gîtes majeurs dans les ruines du Vieux château, très propice à la reproduction du Petit rhinolophe mais également à d'autres espèces de chauves-souris comme la Pipistrelle commune (reproduction avérée) et l'Oreillard roux.

Les boisements mâtures, sont des habitats très favorables aux chauves-souris forestières. Le site constitue également un terrain de chasse fréquenté par le Minioptère de Schreibers.

Le suivi de la dynamique de la station principale de Serratule à feuilles de chanvre est conduit tous les deux ans sur sept transects.

Les fréquences sont similaires à celles de 2008 excepté sur un transect qui a vu une baisse de 40% sans raison apparente.

Un suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnage ponctuel simple (STOC-EPS) est réalisé sur l'ensemble des milieux ouverts de la propriété afin de suivre l'évolution des cortèges d'oiseaux en relation avec les travaux de réouverture des milieux. 30 espèces représentant 166 contacts ont été notées en 2010 avec des proportions d'environ 33% liées aux milieux forestiers et 13% aux milieux ouverts.





Plaine et massif des Maures

Au terme d'une année d'atermoiement, le conseil général du Var a finalement été désigné gestionnaire de la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures par la préfecture du Var. Dans le cadre de sa candidature ouverte et déposée fin 2009, et maintenue en 2010, le CEEP a réitéré ses propositions de collaboration constructive avec toutes les forces en présence.

Contexte

La plaine et le massif des Maures constituent un point chaud de la biodiversité d'enjeu international. Tous les groupes biologiques y présentent une très grande diversité. Les sites du CEEP abritent un grand nombre de ces enjeux. Ils servent de référence et de sites d'expérimentation pour les pratiques de gestion et les suivis sur ce territoire remarquable. A noter que cet espace naturel est un des bastions de la Tortue d'Hermann, espèce emblématique protégée au niveau international.

Protection et gestion

Le CEEP a réalisé de nombreux travaux de restauration, d'aménagement et d'entretien du site. Il a ainsi équipé l'entrée d'une piste de plots en châtaignier afin de limiter la circulation en sous-bois. L'exutoire d'une mare creusée en 2008 a été réaménagé pour favoriser une meilleure tenue de l'eau au printemps. L'équipe du CEEP a également effectué un balisage sur la végétation arbustive au Bois du Rouquan dans le cadre d'une collaboration avec le service forêt du conseil général du Var (élargissement de la coupure de combustible).

Le Conservatoire a procédé au débroussaillage d'entretien des abords de l'ancien hameau. Des ouvertures pour un total de 800 m² ont été réalisées dans le maquis. Par ailleurs, un nettoyage des déchets de bords de route et de parking a été effectué en plusieurs phases. L'équipe a de nouveau procédé à l'éradication du Paspale à deux épis sur un linéaire de 30 m de ruisseau temporaire.

La délimitation, le drageonnement (méthode pour multiplier une espèce d'arbre à partir de ses rejets) et le marquage d'arbres à recéper (coupe permettant de redonner vigueur aux arbres et arbustes) ont été effectués sur 15 placettes de 1000 m².

La gestion pastorale par un troupeau de 300 brebis a été reconduite en début et fin d'année 2010.

Expertise scientifique et technique

Le CEEP note le retour de certaines espèces suite à ses actions de gestion. Ainsi, le suivi de la colonisation d'une mare récente a permis d'observer l'arrivée des Rainettes méridionales, Pélodytes ponctués, Crapauds calamites et d'une communauté de Joncs nains (trois espèces différentes). Le suivi de l'impact de l'éradication du Paspale a permis de noter le retour de 66 pieds de Renoncules de Rodier pour quatre pieds observés sur le suivi de 2009 avant intervention de gestion.

Surface: 196 ha

Vidauban (83)

relle nationale

Partenaire: WWF-France

Intervention : depuis 1999 **Salarié référent** : Antoine Catard

Communes: Le Cannet-des-Maures,

Statut: propriétés du CEEP, Réserve natu-

Par ailleurs, les suivis temporels des oiseaux et chiroptères ont été réitérés.

Le Conservatoire a mené, avec l'aide de l'Institut médico-éducatif de Sylvabelle, un chantier préparatoire à la restauration d'une source.

Information et sensibilisation

Comme chaque année, l'équipe a organisé une sortie nature à la découverte des amphibiens et des zones humides dans le cadre de Fréquence Grenouille: 23 personnes y ont participé. Elle a également participé à l'organisation des Journées « Plaine des Maures » avec un collectif d'associations locales (tenue de stands, expositions, sorties nature).





Conservation d'espèces d'intérêt patrimonial

Au-delà de la conservation d'espaces naturels, le CEEP est aussi force de proposition sur des programmes transversaux en faveur d'espèces présentant des enjeux particuliers en PACA. Grâce à son expertise technique et scientifique, le Conservatoire prend part à des plans nationaux d'actions (Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Outarde canepetière, Alouette calandre et Ganga cata...) participe à des programmes européens (Tortue d'Hermann, Vipère d'Orsini) et met en oeuvre des stratégies de conservation d'espèces (Glaréoles à collier, chauve-souris, plantes menacées).

La Faune

Aigle de Bonelli

Comme chaque année depuis 20 ans, la saison de reproduction de l'Aigle de Bonelli en PACA a été suivie de près. La population française d'Aigles de Bonelli a enfin atteint son niveau des années 80 avec l'installation du 30° couple en Languedoc-Roussillon et l'envol de 32 poussins, effectif le plus important depuis 1994. Si cette année a été marquée par ces éléments positifs, le nombre de cas de mortalité détecté a aussi atteint son maximum. L'empoisonnement de deux individus en PACA a suscité l'émoi et conduit le CEEP à porter plainte pour destruction d'espèce protégée. En partenariat avec plusieurs associations, le Conservatoire a également entamé un recours gracieux contre la construction d'un parc photovoltaïque de 170 ha en zone de protection spéciale (ZPS) dans la commune de La Barben (13) afin de conserver une zone naturelle particulièrement fréquentée par l'espèce en raison d'une abondance de proies.

Secteur : Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse **Type de programme** : Plan national d'action
Aigle de Bonelli

Partenaires: Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA et Languedoc-Roussillon, conseil général des Bouches-du-Rhône, Conservatoire d'espaces naturels de Languedoc-Roussillon, CORA Faune Sauvage, Parc naturel régional des Alpilles, Parc naturel régional du Luberon, Office national des forêts, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Grand site Sainte-Victoire

Intervention : depuis 1975
Salarié référent : Cécile Ponchon



La région PACA regroupe plus de la moitié de la population française d'Aigles de Bonelli (16 couples). Les Bouches-du-Rhône restent le fief de l'espèce avec 14 couples et toujours un seul couple pour le Vaucluse et le Var. Le CEEP coordonne le Plan national d'action en région en faveur de l'Aigle de Bonelli.

Protection et gestion

Le CEEP a poursuivi, avec ERDF (Électricité réseau distribution de France), un travail de neutralisation des lignes dangereuses pour les Aigles de Bonelli. Il a également participé aux réunions du Comité régional avifaune, réalisé une cartographie des pylônes dangereux sur un site et effectué une veille sur les électrocutions toutes espèces.

Expertise scientifique et technique

Le Conservatoire a coordonné le suivi des 16 couples d'Aigles de Bonelli en PACA avec l'aide de bénévoles.

Il a participé au suivi télémétrique de trois Aigles de Bonelli pour développer des balises de suivi adaptées à l'espèce et à l'analyse de l'utilisation de son territoire. L'équipe a réalisé le baguage des poussins dont les données ont été transmises au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive - CNRS et à l'université de Barcelone pour analyser la dynamique des populations.

Information et sensibilisation

L'équipe a tenu un stand à la fête du Parc naturel régional des Alpilles (26 septembre 2010), a accueilli la réunion annuelle du réseau des observateurs à Saint-Martin-de-Crau (9 octobre 2010) et a participé à l'organisation du colloque Aigle de Bonelli (janvier 2010) avec deux présentations orales et un poster. Le CEEP a accordé plusieurs interviews dans la presse écrite,

Le CEEP a accordé plusieurs interviews dans la presse écrite, radio et télé.

Le Conservatoire a délivré une formation aux agents de l'Office national des forêts évoluant sur le territoire des Aigles de Bonelli.



Aigle de Bonelli





Vautour percnoptère

Secteur: Bouches-du-Rhône, Vaucluse Type de programme : Plan national d'action Vautour percnoptère Partenaires: Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logerégional des Alpilles, Parc naturel régional du Luberon, zoo de Doué, conseil général du Vaucluse, éleveurs, Directions des services vétérinaires des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux, Office national

Intervention: depuis 2003 Salarié référent : Cécile Ponchon Cette année encore, les deux couples suivis par le CEEP, dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, ont mené chacun un jeune à l'envol.

Les placettes d'alimentation Crau/Alpilles ont connu une fréquentation record avec la présence d'au moins huit individus différents et la quasitotalité des placettes exploitées par des Vautours percnoptères. Ce qui souligne l'intérêt de pérenniser le fonctionnement de ces placettes dans le temps.

Le CEEP a entrepris de redynamiser le réseau «Sud Est» des structures engagées dans la conservation de l'espèce et a réuni l'ensemble de ces acteurs à Saint-Martin-de-Crau en octobre 2010. La coordination «Sud Est », en lien avec le Plan national d'action Vautour percnoptère (PNA), se met donc peu à peu en place.



Contexte

La population nicheuse européenne de ce rapace migrateur transsaharien est en déclin continu : sa source de nourriture (les carcasses de bétail) disparaît avec le recul des élevages extensifs et la législation sanitaire sur l'élimination des animaux morts. La conservation du Vautour percnoptère consiste donc à lui fournir des carcasses d'animaux.

Protection et gestion

Le CEEP a assuré le suivi et l'entretien de 7 placettes d'alimentation dans les Bouches-du-Rhône dont 2 dans la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau, une placette «boucherie » à Valescure. Il a également construit une nouvelle placette «éleveurs» sur le Mont Ventoux en 2010.

Le Conservatoire a participé à la rédaction du nouveau PNA et à la prise en compte de l'espèce dans les zones Natura 2000. Il a également contribué à la mise en place de la coordination « Sud Est » dont le but est de dynamiser les échanges inter-structures et de définir des axes de travail.

Expertise scientifique et technique

L'équipe a suivi la saison de reproduction de deux couples nicheurs qui ont mené chacun un jeune à l'envol.

Type de programme : plan national d'action

Intervention: depuis 2002 Salarié référent : Axel Wolff

Partenaires: Direction régionale de l'environnement,

de l'aménagement et du logement, de l'aménagement

et du logement PACA, Ligue de protection des oiseaux

Outarde canepetière

En 2010, le CEEP a réalisé un diagnostic des populations d'Outardes canepetières sur les terrains d'aviation de PACA afin de concilier la protection de l'espèce avec les activités aéronautiques. Aérodromes et aéroports concentrent en effet 22% de l'effectif nicheur régional et une partie significative des effectifs hivernants.

Contexte

L'Outarde canepetière reste un des oiseaux les plus menacés au niveau national. La région PACA abrite 43% des effectifs français, la plaine de Crau concentrant près de 90% de la population régionale. PACA est également la principale région d'hivernage de l'espèce en France (2000 individus environ).

Les résultats du diagnostic des Outardes canepetières sur les terrains d'aviation seront mis à profit pour proposer des conventions de gestion avec les gestionnaires de terrains d'aviation afin de trouver les meilleurs moyens de concilier conservation et activités aéronautiques.

Chaque année, le CEEP coordonne le suivi de l'Outarde canepetière en PACA; l'ensemble des sites de nidification et d'hivernage sont recensés tous les 4 ans dans le cadre de l'enquête nationale. La prochaine enquête aura lieu en 2012.





Le Plan national d'action (PNA) en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre a été lancé fin 2009 par la DREAL PACA (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) dans l'espoir d'enrayer le déclin de ces deux espèces, dont l'essentiel des effectifs se concentre dans les coussouls de Crau. La rédaction du Plan a été confiée au CEEP.

Les premières versions du PNA ont été rédigées en 2010 et soumises au comité de relecture. Le plan doit maintenant être soumis à consultation avant sa validation définitive par le ministère en charge de l'Écologie en 2011.

Secteur: PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes

Type de programme : Plan national d'action Partenaires : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA, Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, Ligue de protection des oiseaux, Parc naturel régional du Verdon Intervention : depuis 2010

Contexte

Ces deux espèces sont particulièrement menacées en France du fait du petit nombre de populations et de la faiblesse des effectifs: pour le Ganga cata, une seule population, d'environ 100 couples, concentrée sur les coussouls de Crau; pour l'Alouette calandre, une population principale en Crau (130 à 160 couples), une petite population (5 à 6 couples) à Vinon-sur-Verdon (83) et quelques localités instables et souvent éphémères (Drôme, Lozère, Gard...)

Protection et gestion

Les deux espèces bénéficient de la protection de leurs habitats en Crau au travers de la gestion de la Réserve naturelle des Coussouls de Crau, co-gérée depuis 2004 par le CEEP et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, et, en particulier, via la gestion pastorale et la surveillance du territoire.

La rupture de la canalisation d'hydrocarbures SPSE (Société du pipeline sud-européen) en 2009 a eu lieu en bordure de la colonie d'Alouettes calandre, et au coeur d'un des principaux noyaux de population de gangas. L'impact de la destruction d'habitats (plus de 5 ha) et du dérangement persistant lié aux opérations de dépollution est encore difficile à évaluer.

Expertise scientifique et technique

Le CEEP suit depuis plusieurs années les populations de Gangas cata et d'Alouettes calandres, ces deux espèces particulièrement discrètes étant très difficiles à étudier. Le suivi de la population de Gangas cata s'oriente aujourd'hui sur la reconnaissance vocale des individus; une tentative de suivi télémétrique a été lancée fin 2010, mais avec un succès médiocre. Pour l'Alouette calandre, les effectifs en Crau sont suivis précisément depuis 2006; ils connaissent un accroissement annuel moyen de 22%.

Salarié référent : Axel Wolff





Glaréole à collier

L'enjeu patrimonial important que représente la Glaréole à collier a permis d'établir un partenariat étroit avec le Parc naturel régional de Camargue, depuis plusieurs années maintenant. En 2010 s'ajoute la mise en place d'un Plan régional d'action (PRA) avec le concours de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA. Ce PRA permettra, à terme, de consolider les actions déjà entreprises et de poursuivre les études sur cette population.

Secteur : Camargue

Type de programme : Plan régional d'action

Partenaires: Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA, Parc naturel régional de Camargue, Station biologique de la tour du Valat, Conservatoire d'espaces naturels de Languedoc-Roussillon,

Les Amis du marais du Vigueirat Intervention : depuis 2000

Salarié référent : Nicolas Vincent-Martin

Contexte

La Glaréole à collier avec 10 000 à 18 000 couples apparaît stable dans une grande proportion de son aire de distribution européenne. Mais les quatre bastions que sont la Russie, la Turquie, la Grèce et l'Espagne (soit 70 à 85% de la population totale) affichent une baisse des effectifs (Birdlife International 2004). En France, seule la Camargue héberge annuellement une petite population. L'objectif est donc de rendre viable la population camarguaise sur le long terme et par sa sauvegarde de maintenir un lien entre les différentes populations du nord du bassin méditerranéen.

Depuis 2000, le CEEP s'est engagé dans une phase de suivi de la population de Glaréoles à collier. Le protocole établi sur la période 2000-2003 est appliqué chaque année depuis. Il permet de mesurer l'évolution de la population et d'estimer la qualité de la reproduction. Parallèlement au suivi, des actions de conservation sont menées en collaboration avec le Parc naturel régional de Camargue et les différents acteurs locaux de la protection de la nature. Ces actions visent principalement à sensibiliser les usagers des zones à Glaréoles sur la valeur patrimoniale de l'espèce et sa valeur d'indicateur de la qualité des milieux humides méditerranéens.



Protection et gestion

Des actions ont été identifiées pour maintenir, voir augmenter les effectifs de l'espèce et assurer un succès de reproduction des couples.

Expertise scientifique et technique

En 2010, 13 colonies ont été découvertes pour seulement 46 couples. Globalement, le CEEP a assisté, comme en 2009, à un éclatement de la répartition des colonies : 10 colonies sur l'île de Camargue, 1 dans le Gard et 2 dans l'Hérault. Il a constaté aussi une forte désynchronisation de la reproduction entre chaque colonie qui sont, de plus, de petites tailles avec de 1 à 15 couples.

Ces différents facteurs que sont la dispersion, la désynchronisation et la petite taille des colonies n'ont pas facilité le dénombrement des couples. Il n'est donc pas impossible que l'effectif total soit sous-estimé cette année, d'autant plus que le nombre d'individus est estimé à 140 oiseaux de fin-mai à fin-juin. Bien que le nombre de jeunes à l'envol soit proche de l'effectif régional avec 40 à 44 poussins à l'envol, le succès de reproduction par tentative de reproduction est très faible (0,4 à 0,5 jeune/tentative) cette année encore.

Information et sensibilisation

Chaque année, le Conservatoire informe et sensibilise les propriétaires qui hébergent des colonies de glaréoles sur leurs terres.





Tortue d'Hermann

Salarié référent : Joseph Celse

Secteur: PACA

Type de programme : programme LIFE
Partenaires : Agence régionale pour l'environnement, École pratique des hautes études,
Office nationale de la chasse et de la faune sauvage, Station d'observation et de protection des
tortues et de leurs milieux
Intervention : depuis 2010

L'année 2010 est marquée par la finalisation du programme FEDER « Des tortues et des hommes » et la mise en application d'une partie de ses conclusions ainsi que le début du programme LIFE « Tortue d'Hermann ». Ces programmes européens, dans lesquels le CEEP apporte son expertise, se situent dans le cadre du Plan national d'action (PNA) en faveur de la Tortue d'Hermann. Le document-cadre du PNA a été diffusé aux acteurs concernés et un comité de pilotage national a été organisé en visioconférence avec la Corse.

Contexte

La Tortue d'Hermann est en régression constante du fait de la disparition de son habitat naturel (urbanisation et aménagements), de la dégradation de la qualité de ces habitats (incendies répétés, abandon de la gestion pastorale entraînant la densification de la végétation) et de la pression croissante des activités humaines (mécanisation des travaux agricoles et forestiers, ramassage occasionnel mais souvent répété, blessures par les chiens). Elle ne subsiste qu'en effectifs

Le programme LIFE Tortue d'Hermann

Faisant suite au programme européen FEDER « Des tortues et des Hommes «, le programme LIFE Tortue d'Hermann intitulé » Vers une gestion intégrée favorable à la tortue terrestre dans le Var - Création d'outils pour les gestionnaires d'espaces naturels en Europe » a débuté en janvier 2010 et se terminera en décembre 2014.

Ce programme vise la protection de l'espèce via la mise en oeuvre de 34 actions réparties autour des trois axes suivants :

- l'amélioration et la restauration des habitats,
- la sensibilisation et l'information,
- le transfert d'expérience.

Le CEEP et les partenaires du programme ont principalement consacré cette première année à la préparation des actions conservatoires (demandes d'autorisations, concertation avec les acteurs locaux, définition de cahiers des charges, choix des prestataires, balisages préalables aux améliorations de milieux, initiation de diagnostics et plans de gestion pastorale).

Ils ont également effectué ou initié certaines actions de conservation et de sensibilisation in situ dont la création de points d'eau (à vocation de mise en eau pérenne favorable à l'espèce en période de stress hydrique important), la mise en place d'exclos (amélioration de l'habitat d'espèce) sur les sites de Redon et de Lambert, trois journées de formation des équipes de la garderie (Office national de la chasse et de la faune sauvage notamment) et une formation des agents des Comités communaux feux de forêts.

Le programme FEDER « Des tortues et des hommes »

Le programme FEDER a permis de créer mais aussi de structurer une large gamme d'informations liée à la conservation de la Tortue d'Hermann.

L'objectif général du programme était de mettre en place un dispositif régional participatif de connaissance et de suivi partagés de la biodiversité, au travers d'une espèce emblématique : la tortue d'Hermann.

Il a fait l'objet d'une importante production de rapports et de sources d'informations notamment cartographiques. Conformément aux objectifs initiaux, des méthodes de travail reproductibles en termes de situations ou de territoires comparables ont été élaborées. Certaines actions de recherche ont permis de confirmer des visions empiriques et ont ouvert des perspectives de travaux complémentaires. Diverses propositions en matière de gouvernance nécessitent une appropriation par les acteurs concernés. D'ores et déjà, la priorisation des sites importants pour l'espèce présentés au travers d'une carte de sensibilité permet d'aborder concrètement sa conservation dans divers domaines (travaux forestiers, urbanisme, projets d'aménagements, maitrise foncière ou encore statuts de protection).



Massif des Maures







L'année 2010 est marquée par la fin des suivis de la Vipère d'Orsini et l'analyse des données récoltées en vue d'optimiser les stratégies de conservation de l'espèce dans le cadre du programme LIFE. Arnaud Lyet a quitté le CEEP en fin d'année pour le WWF à Washington. Hélène Lisse s'est donc chargée de finaliser le programme qui s'achèvera début 2011.

Contexte

Depuis 2006, la Vipère d'Orsini, plus petit serpent d'Europe, fait l'objet d'un programme européen LIFE visant à sauvegarder l'espèce et ses milieux. En effet, les pelouses sèches d'altitude abritant les populations sont actuellement en régression, principalement suite à l'abandon des pratiques pastorales traditionnelles, et subissent parfois en outre le

Secteur: Alpes de Haute-Provence, Alpes-

Type de programme: Programme LIFE Partenaires: Agence régionale pour l'environnement, Office national des forêts, École pratique des hautes études, Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Service d'utilité agricole de la montagne, Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée, École natio-

Intervention: depuis 2005

Salariés référents : Arnaud Lyet, Hélène Lisse

développement d'activités touristiques. Le CEEP assure, depuis le début du programme, la préparation et la mise en oeuvre des actions de suivi des populations et d'habitats, l'analyse des différentes menaces pesant sur les populations. Il est également en charge de la réalisation de tests et de diagnostics pour mettre en place des modes de gestion adaptés, en relation avec les gestionnaires et les acteurs locaux. Certaines actions de formation et de communication sont également prises en charge.



Capture pour marquag

En 2010, les tests sur les modes de gestion du milieu ont permis la rédaction de fiches techniques concernant l'utilisation de l'écobuage et le traitement des rémanents de coupes et de débroussaillement sur les sites où l'espèce est présente. Ces fiches ont été intégrées à un guide de gestion globale en faveur de l'espèce, à destination des gestionnaires de sites.

Un dernier diagnostic pastoral a également été réalisé sur site et a donné lieu à une synthèse des pratiques pastorales favorisant l'espèce et son milieu, sous forme d'une note technique également destinée aux gestionnaires.

Expertise scientifique et technique

En 2010, le CEEP a réalisé les derniers suivis de Vipères d'Orsini prévus afin d'estimer la distribution et les effectifs des populations sur la région et d'évaluer les mesures de gestion du milieu sur certains sites. La population est actuellement estimée à près de 100 000 individus sur 8 000 ha.

réalisée et permet de déterminer un état de référence pour l'espèce en France et les actions restant à entreprendre sur certaines populations.

Des suivis de populations et d'habitats après différentes modalités de gestion ont permis d'émettre les recommandations relatées dans les fiches et notes techniques de gestion citées précédemment.

Information et sensibilisation

Lors des Journées de la biodiversité à Digne, le CEEP a accueilli sur son stand l'exposition itinérante relative à la Vipère d'Orsini créée avec l'ensemble des partenaires du programme LIFE. Il a également tenu des conférences sur l'espèce à Digne et à l'occasion des Journées de l'environnement de Château-Arnoux et Peipin (04).

Une sortie nature a été organisée sur Lure (04), à laquelle une dizaine de personnes ont participé.

Le Conservatoire a également mené des opérations d'éco-





Chauves-souris

La région PACA est fréquentée par 91% des chauves-souris présentes en France. Cette région a également une responsabilité particulière pour des espèces à affinités méridionales comme le Murin de Capaccini, le Minioptère de Schreibers, le Molosse de Cestoni. Une espèce, le Rhinolophe euryale, a des effectifs qui ont décliné de façon alarmante dans la région. Le CEEP assure la maîtrise foncière et surtout la maîtrise d'usage de gîtes majeurs à chiroptères (colonies de reproduction et gîtes de transits) afin d'assurer la pérennité de certaines populations de chauves-souris en régression.

Forêt communale de Châteaudouble

Surface · 457 ha

Commune: Châteaudouble (83)

Statut: terrain communal en convention avec

Partenaires: commune de Châteaudouble, Office national des Forêts, Ligue de protection

des oiseaux

Intervention: depuis 2007

Salarié référent : Dominique Rombaut

L'année 2010 aura été marquée par l'importante crue de la Nartuby du 15 juin, qui a détruit l'essentiel de la ripisylve et entrainé la fermeture de la route des Gorges. La colonie de chauves-souris s'est pourtant bien reproduite. La reproduction de l'Aigle Royal, au contraire, a encore été un échec.

Contexte

La forêt communale de Châteaudouble rassemble une diversité de milieux remarquables: milieux rupestres, ripisylve, milieux aquatiques, forêts méditerranéenne, milieux souterrains où se développent des espèces patrimoniales dont une importante colonie de chauves-souris, un couple d'Aigles royaux et

Expertise scientifique et technique

Le CEEP a réalisé la synthèse des observations sur la faune d'intérêt communautaire dans le cadre de l'élaboration du Document d'objectifs Natura 2000.

Par ailleurs, le suivi des chiroptères a permis de constater un maintien des effectifs avec près de 5 000 individus comptabilisés avant l'envol des jeunes. Une première synthèse des comptages depuis 1995 a pu être engagée.

Avec l'aide de l'Office national des forêts, l'équipe a surveillé particulièrement la flore patrimoniale de la Baume Saint-Jean afin d'éviter des perturbations par la fréquentation des voies d'escalade.

Information et sensibilisation

Le Conservatoire a organisé au printemps une animation scolaire sur les chiroptères et une sortie nature avec l'école communale de Châteaudouble. Une conférence sur les chauves-souris à été animée à Châteaudouble dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris.

Le CEEP a également participé aux réunions consultatives de l'arrêté préfectoral de protection de biotope du site.

> Surface: 20m² Commune: Correns (83)

Statut: convention avec propriétaire privé

Partenaires: commune de Correns et

Salarié référent : Dominique Rombaut



Petit rhinolophe cabanon des Ascroix

Cabanon des Ascroix

L'équipe a assuré le suivi des populations de chauves-souris sur le site.

Contexte

Ce cabanon fait partie d'un réseau de gîtes où se reproduit le Murin à oreilles échancrées sur le long de l'Argens. Le but principal du plan de gestion est de favoriser un environnement immédiat favorable aux chiroptères.

Information et sensibilisation

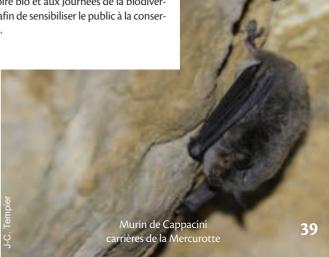
Le CEEP a participé à la foire bio et aux Journées de la biodiversité du village de Correns afin de sensibiliser le public à la conservation des chauves-souris.

conseil général du Var

Intervention: depuis 1998

Expertise scientifique et technique

La fréquentation du gîte par les chiroptères a été suivie en 2010. Le Murin à oreilles échancrée a occupé le gîte en 2010 mais l'essaim de reproduction ne s'est pas installé cette année. Seul le Petit rhinolophe s'y est reproduit.





lophes connues dans les Bouches-du-Rhône.

Expertise scientifique et technique

En 2011, l'essaim de reproduction était présent et 44 Petits rhinolophes ont pu être dénombrés.

Carrières de Mercurotte

Surface: 107 ha

Commune: Saint-Chamas (13)

Statut : carrière souterraine privée en conven-

Partenaires: Office national des forêts et

propriétaire privé

Salariés référents : Dominique Rombaut,

Julien Renet

Le CEEP a réalisé des inventaires des populations de chiroptères en hibernation et en transit.

Contexte

Ces réseaux souterrains constituent le dernier refuge connu du Murin de Capaccini des Bouches-du-Rhône. Il est également utilisé pour le transit du Minioptère de Schreibers et comme gîte d'hibernation de Grand rhino-

Protection et gestion

Le CEEP s'est réuni avec la commune de Saint-Chamas et l'opérateur Natura 2000 afin de préciser les enjeux pour les chiroptères sur ce site.

Expertise scientifique et technique

Cette année, les comptages ont permis de dénombrer jusqu'à 25 Grands rhinolophes et 10 Murins de Capaccini en hibernation et près de 300 minioptères en transit. Les résultats d'enregistrements et de prospections estivales et automnales, réalisés en coordination avec les inventaires Natura 2000, ont permis de mieux cerner le rôle de ce site pour les mâles et l'accouplement automnal sans que soit atteint les effectifs importants des sites d'essaimage.



Pont naturel à Entraygues

Surface: 4 ha Statut : convention de gestion

Partenaire: propriétaire privé **Intervention**: depuis 2009

Salarié référent : Dominique Rombaut



Bouchonnerie des Mayons (la Fabrique)

Surface: 0,15 ha Commune: Les Mayons (83) Partenaire: commune des Mayons Intervention: depuis 2000 Salariés référents: Dominique Rombaut, Hélène Camoin

afin de réduire les nuisances du passage piéton auprès des résidents environnants. Le CEEP est donc intervenu pour limiter l'impact de cet aménagement sur les chiroptères, faciliter la circulation des chauves-souris jusqu'au gîte et le protéger contre la prédation des chats.

Contexte

Ce bâtiment communal abrite une colonie importante de Petits rhinolophes, accompagnés de Murins à oreilles échancrées. Initialement en ruine, de gros travaux de restauration ont été engagés pour créer une salle communale et un passage piéton traversant cet ensemble bâti. Des espaces ont néanmoins pu être réservés pour maintenir l'essaim de reproduction de chauves-souris.

Le CEEP réalise des inventaires sur les chiroptères dans des zones à enjeux pour ces espèces. En 2010, le Conservatoire a été sollicité pour l'inventaire des chiroptères du Parc de la Colline du Château à Nice (06) et pour l'inventaire des chirop-

Protection et gestion

Le CEEP, en partenariat avec les services techniques de la commune, a fait aménager une chiroptière (ouverture pour l'accès des chauves-souris) dans une nouvelle porte installée par la mairie et a mis en place une protection en vue de rendre le gîte inaccessible aux chats.

Expertise scientifique et technique

Le suivi des deux espèces de chauves-souris a été réalisé en juin 2010 avec comme résultat un bon maintien des effectifs, plus importants pour le Murin à oreilles échancrées (39 individus) que le Petit rhinolophe (19 individus).

Information et sensibilisation

Le CEEP a tenu une conférence en partenariat avec la Maison de la nature des Mayons dans le cadre de la Nuit européenne des chauves-souris en août 2010.

Etudes chiroptères

tères du site Natura 2000 de la Montagne du Malay sur le plateau de Canjuers (83). Sur ce dernier site, six espèces d'intérêt communautaire ont pu être inventoriées dont des espèces forestières très localisées dans le Var comme la Barbastelle et le Murin de Bechstein. Un enjeu fort en terme de conservation apparaît sur ce site pour le Petit rhinolophe et le Grand rhinolophe. Murins à oreilles échancrées



Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières

La population d'Armérie de Belgentier a été renforcée avec la plantation de 69 pieds issus des collections du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMP) sur le site des Morières. Les résultats du suivi de

l'espèce sont encourageants.

Contexte

L'Armérie de Belgentier est une plante endémique varoise strictement localisée sur moins de 50 ha. Sa population est estimée à quelques dizaines de pieds. Elle se développe sur un substrat particulier constitué de sables dolomitiques, au sein de quelques petites clairières.

Le CEEP a réalisé une plantation d'Armérie de Belgentier entre 2009 et 2010 avec la participation du CBNMP. Afin de suivre la colonisation de l'espèce, le Conservatoire a mis en place un transect de quadrats (méthode de suivi d'espèces par échantillon-

nage) sur la zone de réintroduction de l'espèce et le premier suivi indique 66% de réussite. La population sauvage d'Armérie de Belgentier est suivie annuellement et compte une vingtaine de pieds sur le site des Morières.

Garidelle fausse-nigelle des Maufrines

Les mesures agricoles ont été reconduites. Une étude a été réalisée par l'IMEP (Institut méditerranéen d'écologie et de paléoécologie), portant sur une amélioration de la connaissance de la biologie de l'espèce, dans une perspective de réintroduction. A cette occasion, le dénombrement annuel a été spatialisé afin de disposer de résultats plus fins.

Contexte

Primevère de Hallei

Ce site abrite plusieurs espèces messicoles (plantes liées aux modes de cultures traditionnels) dont la dernière station française pérenne de Garidelle fausse-nigelle.

Surface: 1 ha Commune: Mérindol (84) **Statut** : propriété du CEEP Partenaires: agriculteur (Gilles Laurent), Parc naturel régional du Luberon, méditerranéen d'écologie et de Paléoécologie **Intervention**: depuis 1997

Salarié référent : David Tatin

Protection et gestion

L'agriculteur a mis en culture la parcelle par semis de céréales d'hiver.

Expertise scientifique et technique

Le dénombrement annuel de la Garidelle fausse-nigelle a été réalisé et spatialisé afin de mieux connaître la répartition de l'espèce sur la parcelle. Les résultats montrent une diminution en

2010, mais le nombre de pieds présents sur la parcelle reste bien supérieur à ceux dénombrés avant 2007.

L'étude menée par l'IMEP (analyse des données d'herbiers, répartition théorique de l'espèce, analyse de sol et de la banque de graines) permet de disposer de données importantes dans une perspective d'introduction de l'espèce dans d'autres terrains cultivés.

Primevère de Haller et Tulipe de Guillestre

Queyras et Risoul, Conservatoire botanique national

Ces deux stations de plantes menacées font l'objet d'un suivi d'« alerte » avec le Conservatoire botanique national alpin.

Expertise scientifique et technique

Dans la zone échantillonnée, le nombre de pieds est stable depuis 5 ans : 51 pieds sur une surface de 78,5 m² mais avec une légère régression par rapport à 2008 (environ 18%).





Contexte

Ces terres ont toujours été cultivées sans désherbants, ni pesticides sur un mode cultural alternant cultures de céréales d'hiver, jachères et prairies naturelles entretenues par le pâturage et la fauche. Cette gestion a permis le maintien d'un cortège de plantes messicoles, devenues rares et une avifaune remarquable (Oedicnème criard, Busard cendré, Rollier d'Europe, Huppe fasciée).

pale action du CEEP sur les terres de La Rabelle et la Chaberte.

emphytéotique et terrains privés sous convention CEEP

Partenaires: WWF-France, Parc naturel

régional du Verdon, agriculteurs, Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, Institut médicoéducatif de Sylvabelle, Sillans-la-Cascade

Salariés référents : Antoine Catard, Hélène Camoin Conservateur bénévole référent : Jean-Paul Dauphin

Protection et gestion

Le CEEP a mis en place un dispositif dans un point d'eau aménagé pour favoriser l'implantation de flore aquatique favorable aux amphibiens.

Expertise scientifique et technique

Un chantier de linéaire de haies a été réalisé sur 550 m pour préserver notamment l'avifaune.

Information et sensibilisation

Le Conservatoire a présenté une exposition sur les plantes messicoles lors de la Fête annuelle du parc du Verdon.

Chantier d'aménagement

Orchidées de Sophia-Antipolis

Surface: 12 ha

Communes: Biot, Valbonne (06) Statut: terrain privé en convention CEEP Partenaires: Bayer CropScience, Institut national de la propriété industrielle, com-

Intervention: depuis 2002

Salarié référent : Florence Ménétrier

En 2010, le CEEP a apporté une assistance scientifique et technique au propriétaire du site pour l'accompagner dans la réalisation de travaux touchant une station d'orchidées.

Contexte

Situé au coeur de la technopole azuréenne, le site de Sophia-Antipolis n'abrite pas moins de 24 espèces d'orchidées, dont certaines sont rares et/ou protégées et font l'objet d'un suivi et d'une gestion par le CEEP.

Protection et gestion

L'INPI (Institut national de la propriété intellectuelle) a sollicité l'assistance du CEEP dans le cadre de travaux de terrassement relatifs à l'aménagement d'un parking pour les personnes à mobilité réduite. Il a été prévu de protéger voire de déplacer les zones où poussent des orchidées et un nouvel emplacement a été déterminé. Dans le même temps, le Conservatoire a proposé des recommandations afin de protéger une autre station d'orchidées lors de travaux de réfection des escaliers d'entrée : un dispositif de protection efficace contre les projections a été installé.

Expertise scientifique et technique

Le CEEP réalise chaque année un suivi des stations d'orchidées sur le site en recensant les espèces patrimoniales. Une tendance à la diminution du nombre de pieds de l'Orchis maculé a été observée.





Bassie à fleurs laineuses

Orchidées du site du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'azur)

Surface : 36 ha
Communes : La Trinité, Nice (06)
Statut : terrain privé en convention CEEP
Partenaires : Observatoire de la Côte
d'Azur, commune de la Trinité
Intervention : depuis 1989
Salarié référent : Florence Ménetrier

Le CEEP a engagé en 2010 une réflexion afin de valoriser le patrimoine culturel et naturel du site du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur).

Contexte

Ce site d'observation astronomique qui surplombe la ville de Nice, offre une mosaïque de milieux (pelouses sommitales à orchidées, oliveraie et milieu forestier) abritant quelques espèces végétales endémiques ou en limite de répartition (Orchidées des Alpes-Maritimes, Caroubier).

Expertise scientifique et technique

Les stations d'orchidées font l'objet d'un suivi annuel et de nouvelles espèces sont inventoriées grâce notamment à la participation et au suivi régulier mené par des membres du personnel de l'Observatoire de la Côte d'Azur.

Information et sensibilisation

En 2010, le CEEP a apporté son concours (transmission des connaissances du site) au Centre permanent d'initiatives pour

l'environnement des Îles Lérins pour l'organisation d'une animation dans le cadre de la Journée des collèges en octobre 2010. Le CEEP a fourni à l'Observatoire de la Côte d'Azur une synthèse de ses connaissances du patrimoine naturel dans le cadre d'un projet de création d'un CD-Rom à destination des enseignants et des élèves de collège. Ce CD-Rom sera un outil d'accompagnement axé sur les activités astrophysiques du site du Mont-Gros et il fera également mention des richesses naturelles du site.

Plantes rares de Vacquières

Sur cette parcelle, l'intervention 2010 s'est résumée au suivi.

Contexte

Ce site accueille des espèces végétales rares : Bassie à fleurs laineuses (présente en France uniquement en Vaucluse), Silène de Porto, Bufonie à feuilles étroites. Fléole des sables, etc.

Surface: 1,17 ha

Commune : Mormoiron (84) Statut : Propriété du CEEP

Partenaires: Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, Société SIBELCO

Intervention : depuis 2005 Salarié référent : David Tatin

Expertise scientifique et technique

Le bon développement de la Bassie à fleurs laineuses n'a pas incité à intervenir sur le milieu comme les années précédentes (arrachage d'espèces exotiques ou de jeunes pins).

Le Conservatoire a défini un protocole de suivi afin de standardiser les résultats (plusieurs milliers de pieds de Bassies sur la station, avec un fort recouvrement, dénombrement exhaustif impossible).





À son initiative ou à la demande de l'État, de collectivités territoriales ou d'établissements publics, le Conservatoire contribue à la connaissance de la biodiversité régionale et à la prise en compte des enjeux de conservation dans les politiques publiques. Il représente ainsi un acteur incontournable dans la valorisation et la mutualisation de données naturalistes, dans la réalisation d'inventaires et de suivis faunistiques.

Pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance

SILENE

Dans la continuité du travail initié en 2009, le CEEP s'est attaché à améliorer la gestion de ses données par la mise en place d'une base de données naturalistes fiables destinée à l'ensemble des salariés et administrateurs du Conservatoire. Cet outil interne, comptant plus de 474 000 données, alimente l'outil SILENE.

Contexte

SILENE a pour objectif de favoriser les échanges de données, la valorisation collective de l'information et le développement des synergies entre acteurs selon leurs besoins. Le CEEP coordonne le module «Faune » de SILENE.

Le CEEP s'est consacré en 2010 à la supervision de l'amélioration de SILENE, l'harmonisation et l'intégration des données, la recherche d'autres producteurs de données sur la faune en PACA ainsi qu'à la promotion de l'outil et de la démarche.

L'ensemble des textes de présentation de la démarche SILENE ainsi que les textes de conventionnement ont été rédigés. Les conseils généraux du Var et des Alpes de Haute-Provence ont

Secteur: PACA

Type de programme : valorisation et amélioration de la connaissance

Partenaires: Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA, conseil régional PACA, Conservatoire botanique national nord alpin, Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles

Intervention : depuis 2008 Salarié référent : Julie Delauge

signé des conventions partenaires. Près d'une dizaine d'organismes ont fait connaître leur souhait de participer au projet et les conventions sont en cours d'élaboration.

Une nouvelle commande auprès du développeur a été réalisée afin d'améliorer l'outil.

L'intégration des données de l'association Proserpine et des Parcs naturels régionaux sont en cours d'organisation.

Hiérarchisation des espèces rares et menacées

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement et de développement des politiques publiques de préservation de la biodiversité, le CEEP, en étroite collaboration avec les Conservatoires botaniques nationaux méditerranéen et alpins et les services de la région PACA, a élaboré une liste d'espèces prioritaires de responsabilité régionale.

Dans cette liste, sept espèces animales ont été proposées comme espèces «test» pour la mise en place de plans d'actions conservatoires régionaux. Le choix de ces espèces prend en considération, au-delà de la menace, la responsabilité majeure de la région PACA dans la conservation de l'espèce, la faisabilité du plan d'actions, la distribution des populations. Cette sélection devra être complétée par la suite en fonction des moyens disponibles.







Inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique

Le CEEP a continué cette année d'assurer pour la DREAL PACA (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) le secrétariat scientifique des ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique). Il s'est penché sur l'intégration de l'inventaire 2° génération au niveau national et l'animation d'une expertise pour des propositions de nouveaux référentiels faunistiques. Un travail sur les référentiels ZNIEFF insectes a débuté en décembre 2010 et sera présenté au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel en 2011. Le CEEP a également réalisé l'inventaire de l'herpétofaune des Alpes de Haute-

PACA Intervention: depuis 2007

ration de la connaissance

Secteur : PACA

Salarié référent : Julie Delauge

Type de programme : valorisation et amélio-

Partenaires: Direction régionale de l'environ-

nement, de l'aménagement et du logement

Provence et des Alpes-Maritimes dans le cadre de la réactualisation de l'inventaire des ZNIEFF PACA. L'objectif de cette étude est la mise à niveau des connaissances reptiles et amphibiens sur les ZNIEFF de ces deux départements afin de compenser le déficit de connaissances, au regard des autres départements.

En 2010, 43 ZNIEFF ont été prospectées.



Contexte

L'inventaire des ZNIEFF est l'outil de connaissance de la biodiversité régionale. Cet inventaire national permet d'identifier et de délimiter les espaces d'intérêt patrimonial. Il est dirigé par le ministère en charge de l'environnement, sous la responsabilité scientifique du Muséum national d'histoire naturelle. Coordonné dans chaque région par la DREAL, son secrétariat scientifique en PACA est assuré par le CEEP.

Prospections amphibiens

Le Pélobate cultripède, connu dans l'est du Vaucluse, n'a pas été contacté dans le sud-ouest des Alpes de Haute-Provence. Le Crapaud sonneur à ventre jaune, connu à la limite des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes a été confirmé au nord de Sisteron. Le Pélodyte ponctué, Crapaud accoucheur et Crapaud calamite sont largement répandus dans le sud-ouest des Alpes de Haute-Provence. La Rainette méridionale, le Crapaud commun et la Grenouille rieuse ont été contactés sur l'ensemble des secteurs prospectés.

Une donnée de 1954 de Spélerpès de Strinati a été confirmée dans les Alpes de Haute-Provence à la limite avec les Alpes-Maritimes (P. Tordjman 2010). Une nouvelle commune est concernée par l'espèce.

Beaucoup de prospections ont été infructueuses en raison des conditions météorologiques difficiles et de la recherche de l'espèce en limite d'aire de répartition.

Prospections reptiles

Quelques anciennes données de Lézard ocellé ont été confirmées. De nouvelles stations ont également été découvertes. Très peu de Cistudes d'Europe ont été contactées : les milieux sont en effet peu favorables à l'espèce dans les Alpes-Maritimes. Le Gecko nocturne a été confirmé le long de la côte d'Antibes à la limite entre Alpes-Maritimes et Var. Le Psammodrome hispanique paraît bien représenté dans le sud ouest des Alpes de Haute-Provence et Le lézard à deux bandes est très largement répandu dans les secteurs prospectés, ayant été contacté quasiment partout.

Le CEEP a également réalisé une analyse des connaissances herpétologiques et de leur prise en considération dans les ZNIEFF. Cette analyse conduit à des préconisations d'inventaires ciblés pour 2011.











Partenaires: conseil régional PACA, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA, Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux, Muséum national d'histoire naturelle, nombreux bénévoles Intervention : coordination régionale depuis 2001 Salarié référent : Nicolas Vincent-Martin

du Suivi temporel des oiseaux communs (STOC).

Le STOC est un programme national qui permet de mesurer les tendances d'évolution de plus de 70 espèces d'oiseaux communs en région PACA (150 espèces au niveau national) et ainsi de leur attribuer un statut de conservation. Celui-ci fait partie du programme Vigie nature, coordonné par le Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux au sein du

Muséum national d'histoire naturelle et qui a pour objectif de surveiller l'évolution de la biodiversité. Le STOC se décompose en deux volets. Le premier est basé sur le baguage des oiseaux sur un site donné pendant plusieurs années (STOC-capture) et le second volet repose sur des points d'écoute (STOC-EPS, échantillonnage ponctuel simple). Ce dernier est ouvert au plus grand nombre d'observateurs grâce à un protocole simple. Le CEEP coordonne le STOC-EPS en région PACA et valorise les données au niveau régional.

Le CEEP constate que sur 78 espèces suivies, 36 apparaissent stables, 24 présentent des tendances non significatives et de fortes variations inter-annuelles, 6 espèces sont en augmentation et 12 en diminution significatives.

En comparaison aux résultats 2001-2009, seul le Guêpier d'Europe ne présente plus une augmentation significative. Par contre, la Rousserolle effarvatte et la Tourterelle turque restent dans cette catégorie. Elles sont rejointes par le Pigeon ramier et la Mésange charbonnière qui retrouvent une tendance significative perdue en 2009. Enfin, le Rouge-queue à front blanc vient rejoindre ce groupe d'espèces.

Le nombre d'espèces en diminution est toujours plus important et augmente même de deux espèces. Seule l'Hirondelle de fenêtre n'apparaît plus significative. Part contre, les deux moineaux et le Faucon crécerelle sont en 2010 considérés en diminution significative sur les 10 années du suivi.

Type de programme: Inventaire ornithologique

Partenaires: Principauté de Monaco (Direction de l'envi-

Secteur : Principauté de Monaco

Intervention: depuis 2010 Salarié référent : Florence Ménétrier

Inventaire ornithologique de Monaco

Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme Monacobiodiv, la Direction de l'environnement de la Principauté de Monaco a confié au CEEP la réalisation d'un inventaire des oiseaux de la Principauté sur deux ans (2010 et 2011).

Contexte

Les inventaires ornithologiques ont pour but de compléter les inventaires de la biodiversité terrestre déjà réalisés et serviront de support aux mesures de conservation à prendre sur les plans légis-

latif, réglementaire ou opérationnel et notamment au projet de loi de classement des falaises du Rocher.

laise du rocher de Mo

Une fois la méthodologie élaborée en fonction du contexte particulier de ce petit territoire, l'étape dite «d'observation» a été mise en oeuvre de février à décembre 2010 avec un total de 14 visites de terrain réalisées. Cette première année d'inventaire a permis d'identifier 44 espèces d'oiseaux (4 espèces protégées au niveau européen au titre de la Directive Européenne Oiseaux, 32 espèces protégées sur le territoire français). L'inventaire se poursuivra en 2011 et le rendu des résultats sera accompagné de «fiches espèces» avec des mesures de conservation proposées pour les espèces patrimoniales identifiées.





Patrimoine naturel des ocres, gypse et argiles des piémonts Ventoux

2010 constituait la deuxième et dernière année du programme de conservation du patrimoine naturel des piémonts du Ventoux. Les outils de communication et les recherches cadastrales ayant été réalisés en 2009, le CEEP a surtout assuré des suivis sur le terrain et des actions de gestion en 2010.

Secteur: Piémonts sud-ouest du Ventoux (84)

Partenaires: Réserve de biosphère du Mont Ventoux (Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux), Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, Groupe chiroptères de Proyence

Intervention : depuis 2005 **Salarié référent** : David Tatin

Contexte

Le CEEP s'est engagé dans ce programme afin d'améliorer les connaissances sur la flore et les amphibiens du secteur, informer, sensibiliser et protéger.

Protection et gestion

Dans le cadre du programme, une convention a été signée sur le site du Parandier (mare temporaire abritant notamment le Pélobate cultripède). Le propriétaire de ce site est la SPA (Société protectrice des animaux) vauclusienne. Le CEEP a rédigé et présenté un plan de gestion du site du Parandier visant à maintenir la fonctionnalité de la mare pour la reproduction des amphibiens, et d'assurer l'intégrité du site, soumis à diverses pressions (dépôts sauvages, circulation d'engins motorisés, etc.)

Expertise scientifique et technique

Le Conservatoire botanique national méditerranéen a réalisé pour le CEEP l'inventaire de la flore sur une propriété privée et a mis en évidence la présence d'une espèce protégée.

Un suivi des amphibiens a été effectué dans les différentes mares recensées.

Information et sensibilisation

La brochure sur la biodiversité de ce secteur particulier a été diffusée à différentes occasions, dont la Fête du développement durable du département de Vaucluse.

Suivi des oiseaux

dans la Réserve biologique intégrale du Mont Ventoux

Secteur: Réserve biologique intégrale du Mont Ventoux (haut du versant Nord, 84)

Type de programme: Suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnage ponctuel simple

Partenaires: Office national des forêts, comité de suivi de la Réserve biologique intégrale

Intervention: depuis 2009

Salariés référents: David Tatin, Gilles Blanc

L'Office national des forêts (ONF) a confié au CEEP le suivi de l'avifaune dans la récente Réserve biologique intégrale du Mont Ventoux. Le protocole retenu est le STOC-EPS (Suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnage ponctuel simple), pour sa simplicité de mise en oeuvre sur un site au relief très prononcé et pour sa bonne reproductibilité. Des observations directes viennent compléter ce suivi (Aigle royal, etc.)

Expertise scientifique et technique

Deux passages sur les 14 points d'écoute définis conjointement avec l'ONF ont été réalisés. Au terme de cette première année, il est possible de conclure à une bonne représentation de l'avifaune locale via ce protocole. La nidification du Grimpereau des bois a été attestée, c'est une première pour le département de Vauduse.

Information et sensibilisation

Le CEEP a présenté le protocole et ses premiers résultats à deux reprises: au comité de suivi de la Réserve biologique intégrale et lors des rencontres des gestionnaires des Réserves biologiques intégrales au sein de l'ONF.







Commune : Donzère-Mondragon (84) Secteur : Rhône Type de programme : études dans le cadre du plan de gestion

cadre du plan de gestion

Partenaires: Office national de la
chasse et de la faune sauvage,
Compagnie nationale du Rhône
Intervention: depuis 2008

Salarié référent : Julien Renet

La Réserve de chasse et de faune sauvage de Donzère-Mondragon, gérée par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, a chargé le CEEP d'améliorer les connaissances herpétologiques et mammalogiques du site. Ces actions, réalisées depuis 2008, s'inscrivent dans le cadre du plan de gestion de la Réserve (2008-2012).

Contexte

La réserve est un site artificiel résultant d'un aménagement du Rhône par la Compagnie nationale du Rhône. Il regroupe une faune et une flore très variée.

Expertise scientifique et technique

Le CEEP n'a détecté aucune nouvelle espèce de reptiles ou d'amphibiens en 2010, ce qui laisse pressentir l'atteinte d'un plafond au niveau de la diversité herpétologique du site, soit 6 espèces d'amphibiens et 9 espèces de reptiles. La mise en place d'un réseau de «plaque à reptiles» a permis cette année la redécouverte de la Couleuvre verte et jaune sur ce site. Le protocole de suivi testé sur les amphibiens et plus particulièrement sur les

têtards mérite d'être affiné afin de pouvoir dégager des fluctuations interannuelles d'abondances.

L'inventaire des micro-mammifères a été conduit par piégeage non vulnérant et observation directe des individus. Trois espèces ont été contactées au total : le Mulot sylvestre, le Lérot et l'Ecureuil roux.

Recensement de la Cistude d'Europe et de l'Agrion de Mercure dans le Calavon

Les équipes des Pôles Vaucluse et Alpes de Haute-Provence se sont impliquées dans les recensements de la Cistude d'Europe et de l'Agrion de Mercure sur les sites du Cavalon (84-04) et de l'Encrême (04). Ces recensements ont été confiés au Conservatoire par le Parc naturel régional du Luberon, opérateur du site Natura 2000.

Secteur : Calavon et Encrême (84 et 04) Type de programme : études dans le cadre de Natura

Partenaires : Parc naturel régional du Luberon

Intervention: depuis 2010

Salariés référents : David Tatin, Lionel Quelin

Contexte

Pour ces deux espèces, aucune donnée récente ni aucune donnée bibliographique précise n'était disponible. Il s'agissait donc avant tout de confirmer ou non la présence de ces espèces et de donner une indication de leurs effectifs le cas échéant.

Expertise scientifique et technique

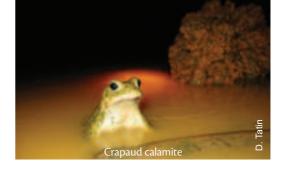
Le CEEP a retenu la capture au filet comme méthode pour l'inventaire de la Cistude d'Europe : 14 filets ont été installés durant une semaine, après un repérage préalable (dans le Calavon et des points d'eau annexes). Aucune Cistude n'a été capturée (uniquement la Tortue de Floride). Il est très probable que l'espèce ait disparu du Calavon.

L'Agrion de Mercure n'a quant à lui été trouvé que sur un seul site. L'espèce est très probablement présente en d'autres lieux du bassin versant, hors du site Natura 2000.

Pour ces deux espèces, des autorisations nécessaires à la capture ont été délivrées.







Pour la structuration de réseaux écologiques

Trame verte et bleue

Type de programme : accompagnement des politiques envi-

l'aménagement et du logement PACA, Conseil scientifique du

Salarié référent : Yannick Tranchant

Dans le cadre de la Trame verte et bleue, le CEEP, déjà référent faunistique auprès de la DREAL PACA (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), a été missionné pour apporter un appui technique et une coordination d'ordre méthodologique. L'objectif étant d'aboutir, dans un premier temps, à la déclinaison régionale de la liste nationale «d'espèces déterminantes Trame verte et bleue».

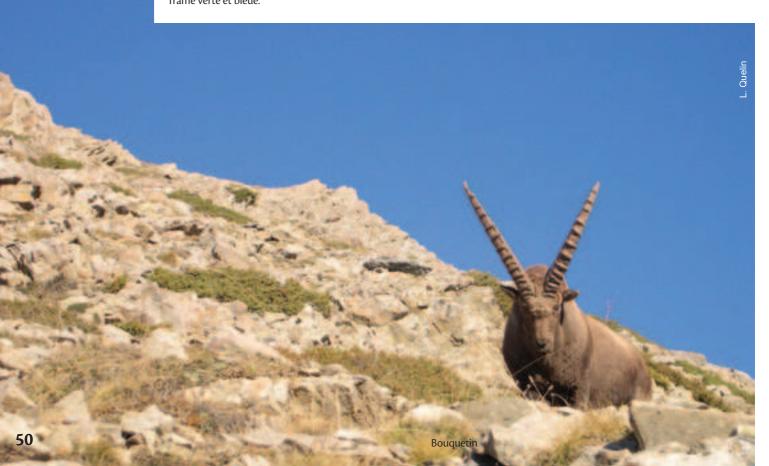
Contexte

La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement durable du territoire dont le but est le maintien ou la restauration de la connectivité entre les milieux et les espèces. La mise en place de ce réseau écologique sur l'ensemble du territoire, constitue l'une des mesures phares du Grenelle de l'environnement qui prévoit notamment, l'élaboration d'ici fin 2012, conjointement par l'État et la Région, de schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) identifiant les enjeux régionaux relatifs à la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.

Le rôle d'expertise du CEEP dans le cadre de cette mission a consisté dans un premier temps à présenter le cadre méthodologique et les résultats issus des travaux du Muséum national d'histoire naturelle de Paris (MNHN) aux différents membres du Conseil scientifique du patrimoine naturel PACA (CSRPN) intéressés par la démarche « Trame verte et bleue ».

Le travail collaboratif avec les différents spécialistes du CSRPN a ensuite permis de définir des listes d'espèces, issues de celle produites par le Muséum, définissant pour chacun des groupes faunistiques les taxons susceptibles d'être retenus dans le cadre de la déclinaison régionale de la liste des espèces déterminantes Trame verte et bleue.

Après différentes analyses réalisées avec les membres du CSRPN impliqués et le MNHN, une liste pertinente répondant aux exigences méthodologiques nationales a été constituée, puis soumise à validation du CSRPN. Une note de synthèse argumentée, présentant succinctement les 34 espèces retenues ainsi que leur milieu et les raisons de leur sélection, a été produite et transmise aux spécialistes du MNHN pour validation définitive.





l'analyse des réseaux écologiques du territoire gapençais, dans le but d'alimenter le projet du SCoT (schéma de cohérence territoriale) de l'aire gapençaise, commanditée par DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et pilotée par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise. L'étude, menée au travers d'un partenariat scientifique et technique, comporte deux principales étapes : la première, réalisée en 2010, consiste en un diagnostic écologique et la seconde, prévue pour le premier semestre 2011, permettra l'intégration des résultats obtenus au projet du SCoT de l'aire gapençaise.

Type de programme : accompagnement des politiques environnementales

Partenaires : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA, Agence d'urbanisme de la région grenobloise, Conservatoire botanique national alpin, Parc national des Ecrins, Direction départementale du territoire des Hautes-Alpes, SCoT de l'aire

Intervention: depuis 2010

Salarié référent : Yannick Tranchant

Contexte

La prise en compte des réseaux écologiques dans les documents de planification que sont les SCoT constitue une démarche récente et les méthodologies pour la mise en évidence des enjeux sont en cours de construction. L'étude, à laquelle le CEEP participe, au même titre que le Conservatoire botanique national alpin, participe ainsi à cette construction de savoir-faire nouveaux au travers de la définition d'une méthodologie expérimentale et reproductible. Celle-ci se base sur les concepts de l'écologie du paysage tout en intégrant la dimension «espèce» dans le contexte de territoires de montagne.

Une convention-cadre de collaboration et de partenariat a été signée entre l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, pilote de l'étude commanditée par la DREAL PACA, et le CEEP. Le CEEP apporte son expertise scientifique, en particulier au niveau faunistique, pour la réalisation des deux phases de travail décrites ci-dessus.

Ainsi en 2010, le travail d'expertise du CEEP a conduit à la détermination des critères de choix des espèces animales représentatives des continuités écologiques du territoire gapençais et à la proposition d'une liste de taxons représentatifs en cohérence avec la politique régionale « Trame verte et Bleue ». Pour ce faire, le CEEP a animé un groupe de travail constitué d'experts locaux (gestionnaires, associations locales, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Office national des forêts, etc.) permettant d'aboutir à la définition d'une liste de 47 taxons représentatifs en cohérence avec les listes nationales et régionales d'espèces déterminantes.

En s'appuyant sur cette liste, un travail de définition de zones « Réservoirs de biodiversité » a été initié dans l'objectif d'appuyer la mise en évidence de zones à enjeux sur le territoire d'étude.





Coronelle lisse



Natura 2000 en Roya et dans l'arrière-pays mentonnais

Le CEEP s'est vu confié par le syndicat mixte en charge du SCOT (schéma de cohérence territoriale) de la Riviera et de la Roya et opérateur des sites Natura 2000, la réalisation des études faunistiques de quatre sites Natura 2000 de la Roya et de l'arrière-pays mentonnais. L'objectif de cette étude : inventorier, cartographier et dégager les mesures de gestion appropriées en vue de la conservation des espèces Natura 2000 sur ces sites.

Secteur : Roya et arrière-pays mentonnais (06)

Surface: 16 000 ha

Type de programme : Natura 2000

Partenaires: communauté d'agglomération Riviera française, Parc national du Mercantour, Muséum d'histoire naturelle de Nice, Comité départemental de spé-

léologie Alpes-Maritimes. Intervention : depuis 2009 Salarié référent : Florence Ménétrier

Contexte

Ces sites Natura 2000 abritent l'unique population continentale française

du Phyllodactylle d'Europe (petit gecko) et le noyau central des populations de Spélerpès de Strinati (amphibien endémique des Alpes-Maritimes et de la Ligurie, région d'Italie). Leur conservation est de première importance à l'échelle nationale et européenne.

Les inventaires et la cartographie de la faune (hors chiroptères) lancés en 2009 ont été poursuivis et finalisés sur l'ensemble des quatre sites Natura 2000 couvrant une superficie de plus de 16 000 ha. Les prospections (diurnes et nocturnes) se sont poursuivies jusqu'à l'automne 2010 et visaient prioritairement les espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Européenne «Habitats» pour les groupes faunistiques suivants :

reptiles/amphibiens, insectes, poissons. L'étude finale (synthèse, cartographie, préconisations de gestion, cartographie) a été rendue fin 2010.

Le CEEP assistera le syndicat mixte en charge du SCOT de la Riviera et de la Roya dans la mise en oeuvre de la phase de concertation à venir.

Schéma des Espaces naturels sensibles des Alpes-Maritimes

Secteur : Alpes-Maritimes
Type de programme : Schéma des Espaces
naturels sensibles (volet faune)
Partenaires : conseil général des AlpesMaritimes

Intervention : depuis 2008
Salarié référent : Florence Ménétrier

Dans le cadre d'un partenariat pour la connaissance et la préservation de la faune et des habitats naturels des Alpes-Maritimes, le CEEP assiste le conseil général des Alpes-Maritimes dans l'élaboration de son schéma départemental des Espaces naturels sensibles.

Contexte

En application du code de l'urbanisme, les départements ont la compétence d'élaborer et de mettre en oeuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au

public d'Espaces naturels sensibles. Le conseil général des Alpes-Maritimes a souhaité développer cette action en s'appuyant sur les compétences des organismes actifs en matière de connaissance et de gestion de la faune/flore et des milieux naturels, en l'occurrence le CEEP et le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles.

Dans la première phase de l'étude, le CEEP a élaboré une liste d'espèces pour lesquelles la conservation dans le département des Alpes-Maritimes relève d'un caractère prioritaire au regard de leur niveau de menace à une échelle supra-régionale (France, Europe) et au regard de la répartition de leurs effectifs (critères

biogéographiques). Sur base de cette liste, le CEEP a proposé une hiérarchisation (système de notation) des zones d'acquisition potentielles (ZAP) du département et une cartographie des zones d'enjeux faunistiques prioritaires a été remise en août 2010.





Les zones humides : une priorité

RhoMeO: vers un observatoire des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée

Secteur: bassin Rhône-Méditerranée

Type de programme : Observatoire de l'état de conservation des zones humides

Partenaires : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, FEDER, Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, Tour du Valat, Conservatoire botanique national alpin.

Intervention : depuis 2009 Salarié référent : Lionel Quelin Le CEEP coordonne le programme RhoMeO en région PACA. Une première phase opérationnelle de deux ans vise à développer les méthodologies permettant de construire le futur Observatoire des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée et notamment les outils d'évaluation du bon état des zones humides (indicateurs, protocoles etc.)

Contexte

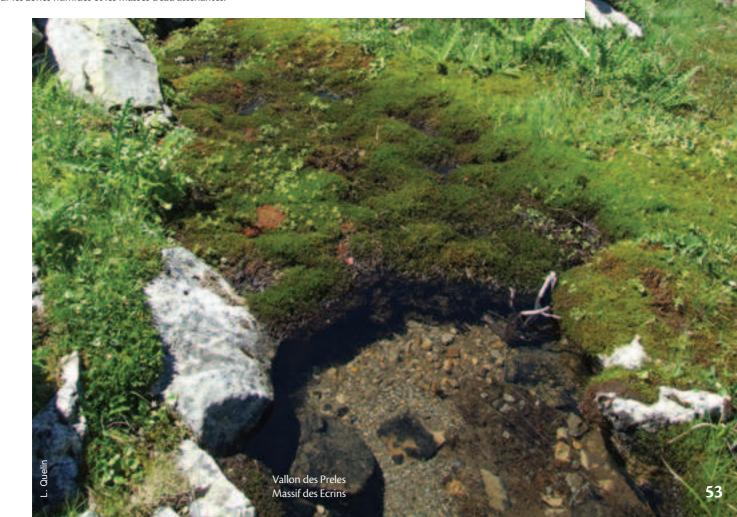
En 2000, la Directive européenne cadre sur l'Eau introduit la notion de « bon état des masses d'eau ». L'Agence de l'Eau, qui disposera bientôt d'un inventaire complet des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée, souhaite pouvoir suivre dans le temps l'évolution de leur état et valoriser le rôle que jouent les zones humides pour atteindre le « bon état » des masses d'eau.

Expertise scientifique et technique

Un cahier des charges du programme 2011-2012 a été élaboré pour les régions PACA et Languedoc-Roussillon. La «boîte à outils» qui en résultera permettra notamment d'atteindre les objectifs suivants : évaluer et suivre la qualité écologique d'un échantillon représentatif des zones humides du sud du bassin sur la base d'indicateurs biologiques. Celle-ci servira aussi à définir des méthodologies et des outils de travail homogènes et efficaces sur l'ensemble du bassin, identifier des pressions pesant sur les zones humides et les masses d'eau attenantes.

Information et sensibilisation

Un site internet dédié au programme RhoMéO a été créé par le Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes avec une partie dédiée au volet «RhoMéO sud».







Inventaire des zones humides des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence

2010 a constitué la première année de l'inventaire qui doit se solder en 2011 par un plan d'action et une hiérarchisation des priorités d'intervention.

Contexte

Mare Chab

L'étape qui préfigure la création de l'Observatoire des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée est la réalisation d'un inventaire des zones humides. Achevé en Rhône-Alpes, cet inventaire est en cours de réalisation en PACA et dans le Languedoc-Roussillon. Celui-ci servira au développement de méthodologies nécessaires à la mise en place de l'Observatoire et donnera lieu à un plan d'action pour la conservation des zones humides.

Secteur : départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Proyence

Type de programme : inventaire des zones humides

Partenaires : Agence de l'eau Rhône-

Méditerranée et Corse, FEDER, Conservatoire botanique national alpin, Parcs nationaux des

Intervention : depuis 2010

Salariés référents : Lionel Quelin,

Antony Garcia, Olivier Tanga

Expertise scientifique et technique

Dans les Hautes-Alpes, le travail de terrain a concerné 115 communes sur lesquelles 329 zones humides représentent une surface de 8 653 ha. Les types de schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) les plus représentés en nombre et en surface sont les «bordures de cours d'eau» et les «Zones humides de bas fonds en tête de bassin». 75 % des zones humides font moins de 26 ha. 25 % de ces zones humides ont été jugées « dégradées », c'est-à-dire affectées dans leur fonctionnement.

Dans les Alpes de Haute-Provence, 129 communes ont été parcourues sur lesquelles 203 communes représentant une surface de 9600 ha. Cette première campagne d'inventaire a essentiellement concerné les fonds de vallée, le type SDAGE «zones humides alluviales» représentant plus de 66 % de la superficie totale avec des surfaces relativement importantes (25 % de plus de 50 ha). Les zones humides très dégradées représentent moins de 15 % des sites.

Information et sensibilisation

Le CEEP a diffusé auprès de l'ensemble des communes des deux départements la plaquette «Les zones humides, un atout pour les Alpes du sud », accompagnée d'un courrier d'information du lancement de l'inventaire.







Inventaire des zones humides du bassin versant du Calavon

Secteur: bassin versant du Calavon (Vaucluse et Alpes de Haute-Provence) **Type de programme**: inventaire des zones humides

Partenaires : Parc naturel régional du Luberon Intervention : depuis 2010 Salariés référents : David Tatin, Grégorie Landru Le CEEP s'est consacré à la réalisation de la 2° phase de l'inventaire des zones humides du Parc naturel régional du Luberon.

Contexte

Le Parc naturel régional du Luberon avait réalisé en interne, en 2005, un premier inventaire des zones humides du bassin versant du Calavon. La réglementation ayant évolué, une mise à jour était nécessaire ainsi qu'une hiérarchisation permettant de guider le travail sur ces milieux. Cette mission a été confiée au CEEP.

Expertise scientifique et technique

Le travail s'est déroulé en trois phases. L'équipe s'est d'abord attelée à la récolte de données complémentaires permettant de cartographier les zones humides potentielles (données flore et habitats principalement). Ensuite, l'équipe a procédé à des vérifications de terrain prenant en compte l'étude des sols et permettant de récolter des données sur le patrimoine naturel. Enfin, celle-ci a mis en place un outil de hiérarchisation sur différents critères biologiques, fonctionnels et sur les menaces et les opportunités de gestion. L'ensemble de ce travail a été suivi par un comité de pilotage réunissant notamment l'Agence de l'eau et les Chambres d'agriculture.

Information et sensibilisation

Plusieurs articles de presse ont informé de la réalisation de cet inventaire.

Plan Rhône

Les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) sont impliqués dans le volet « biodiversité » du Plan Rhône 2007-2013. En 2010, la mission du CEEP a été labellisée et sera mise en oeuvre en 2011.

Les premières rencontres des gestionnaires de la biodiversité du fleuve ont eu lieu en décembre 2010, à Lyon, et ont été organisées par le CEN Rhône-Alpes. Secteur : plaine alluviale du Rhône Type de programme : Plan Rhône Partenaires : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, Région PACA, Compagnie nationale du Rhône, Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes, Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon

Salariés référents : David Tatin, Grégorie Landru

Intervention: depuis 2009

Contexte

Le Plan Rhône développe une approche globale, partenariale et concertée sur l'ensemble des problématiques de la vallée du Rhône et appréhende l'aménagement du fleuve en conciliant ses multiples usages (énergie, transport fluvial, qualité des eaux, tourisme) et la lutte contre les inondations.

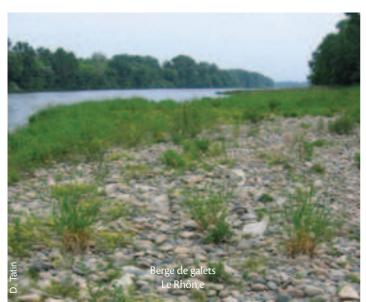
Expertise scientifique et technique

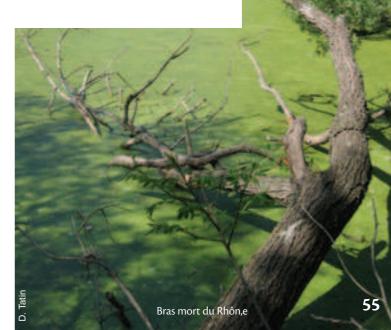
Les premières prospections de terrain (depuis 2009) préalables à la définition précise de la mission du CEEP ont permis notamment de mettre en évidence le retour de la loutre en PACA (Vaucluse).

Information et sensibilisation

Une équipe de quatre personnes a participé aux rencontres du réseau des gestionnaires d'espaces naturels.

Les différents partenaires du volet « biodiversité » ont réalisé une plaquette sur la biodiversité rhodanienne.





Le Calavon



Les ressources financières et humaines

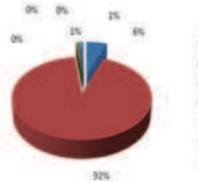
Bilan financier de l'année 2010

L'année 2010 a vu le développement du CEEP se poursuivre, tant en termes humains qu'en termes financier, tant en termes de fonctionnement qu'en termes d'investissement. Le Conservatoire a ainsi compté, durant l'année 2010, 66 personnes physiques pour 43,31 équivalents temps plein (52 personnes (+27 %) pour 34,29 équivalents temps plein (+26 %) en 2009). Son budget général s'élève à 2 783 559 euros (2 003 002 en 2009), soit 39 % d'augmentation.

Les produits

Les **2 729 692 euros** de produits (1 971 249 euros en 2009), soit une augmentation de 38 %, sont répartis comme suit :

production	154 229	5,6%
subventions	2 526 970	92,6%
dons	16 789	0,6%
adhésions	15 270	0,6%
autres	15 528	0,6%
produits financiers	499	0%
produits exceptionnels	677	0%
total	2 729 962	100%

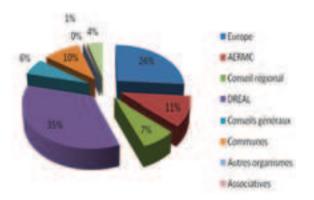




Les subventions

Les 93 % de subventions sont répartis comme suit :

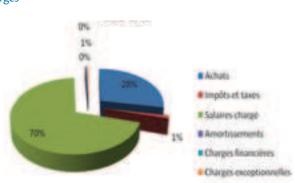
Europe	663 921	26,3%
AERMC	273 613	10,8%
Conseil régional	181 268	7,2%
DREAL	875 059	34,6%
Conseils généraux	158 826	6,3%
Communes	252 629	10%
Autres organismes	3 446	0,1%
Associatives	10 488	0,4%
Etablissements publics	107 720	4,3%
Total	2 526 970	100%



Les charges

Les 2 409 968 euros de charges (1 934 065 euros en 2009), soit une augmentation de 25 %, se répartissent comme suit :

674 924	28%
32 354	1,3%
1 684 159	69,9%
5 919	0,2%
3 750	0,2%
8 862	0,4%
2 409 968	100%
	32 354 1 684 159 5 919 3 750 8 862



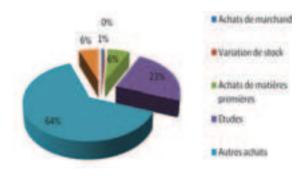




Les achats

Les achats sont répartis comme suit :

achats de marchandises	4 342	0,6%
variation de stock	1 715	0,3%
achats de matières premières	,	6,3%
études	158 842	23,5%
autres achats	429 645	63,7%
honoraires	37 667	5,6%
total achats	674 924	100%



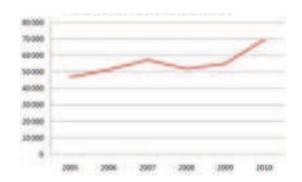
Cette augmentation d'activité est due à la réalisation durant toute l'année de quelques gros programmes dont les deux LIFE Vipère d'Orsini et Tortue d'Hermann, l'inventaire naturaliste de la Roya, les inventaires des zones humides 04-05...

Ceci explique l'augmentation importante des charges, en particulier des achats (répartition ci-dessus) et des charges de personnel (+26 %) (évolution ci-dessous) :

Nombre d'heures travaillées

Inventaire botanique Aéroport Cannes-Mandelieu

nombre	variation annuelle
46 946	
51 465	10%
57 404	12%
51 933	-10%
55 117	6%
69592	26%
	46 946 51 465 57 404 51 933 55 117



Durant l'année 2010, nous avons également initié et concrétisé des programmes importants qui se réaliseront en 2011 et dans les années à venir, parmi lesquels : le Plan national d'action Vipère d'Orsini, l'inventaire des Zones humides 84, Rhoméo, l'élaboration du Document d'objectifs Natura 2000 de la montagne du Malay...

Cette concrétisation se traduit par des fonds dédiés (subventions acquises à dépenser en 2011 et les prochaines années) de

1 203 718 euros (869 891 euros en 2009), soit une augmentation de 38,4 %, ce qui traduit également l'accroissement de l'activité du CEEP.

Cet accroissement d'activité a été maîtrisé. Il se traduit en 2010 par un excédent de 24 923 euros (1 693 euros en 2009).

Nous proposons d'affecter cet excédent au fonds associatif. Ce fonds associatif s'élèvera après affectation par l'Assemblée générale, donc en 2011, à 270 821 euros.



Cascade de tuf Réserve de Saint-Maurin



Deux terrains ont été incorporés à l'actif du CEEP à la suite de mesures compensatoires, respectivement financés par GRTgaz pour la Poitevine et RTE, EDF et GRTgaz pour le site des Renaïres:

- La Poitevine pour 309 000 euros, site désigné depuis en Réserve naturelle régionale,
 - Site des Renaïres pour 7 045 euros.

Les investissements en terrains du CEEP s'élèvent donc à 2 048 897 euros (1732 852 euros en 2009), soit une augmentation de 18 %.

Les investissements de matériel se sont élevés à 97 348 euros dont 96 737 euros d'investissement pour des programmes spécifiques, du matériel de transport (un bateau, deux voitures), du matériel informatique, une station météo...

Après amortissement de tout le matériel, les «immobilisations corporelles» s'élèvent à 126 921 euros (62 545 euros en 2009), soit une augmentation de 102,9 %.

Le CEEP a reçu de ses adhérents et donateurs 6 662 euros d'actions vertes en 2010. Ces actions vertes représentent donc 89 131 euros, somme provisionnée pour l'acquisition future de sites à forte valeur patrimoniale. En 2011, est déjà programmée la co-acquisition d'une parcelle sur le plateau de Calern avec la commune de Cipières, complétant les co-propriétés du CEEP sur le site et lui permettant de consolider la conservation du plateau. Une partie des actions vertes «Espèces végétales» (11 877 euros) seront mobilisées à cette occasion.

Le 19 mai 2011 Le Trésorier, Henri Spini

Les ressources humaines

L'équipe salariée

Equipe de bénévoles

Vipère d'Orsini

Munis de compétences diverses, les salariés du CEEP sont répartis au sein de 9 Pôles : Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Crau, Marseille, Var, Vaucluse, Biodiversité régionale, Administratif et financier, Police. En 2010, le Conservatoire compte 36 salariés en CDI (29 CDI en 2009), soit 32,71 équivalents temps plein. Parmi eux, 5 salariés initialement en CDD ont vu leur contrat requalifié en CDI. Avec la montée en puissance des activités du Conservatoire, cette équipe permanente a connu un renfort important (10,6 équivalents temps plein, soit 30 CDD en 2010 contre 23 CDD en 2009) sur des missions spécifiques.

Création du Pôle Biodiversité régionale

Le CEEP a procédé, en 2010, à une réorganisation interne afin de mieux adapter ses actions de conservation aux enjeux régionaux. Au-delà de la gestion de sites, le Conservatoire est aussi force de proposition sur les dynamiques territoriales, notamment à travers la conduite de programmes transversaux : Aigles de Bonelli, chauves-souris, bases de données, herpétologie... Cette approche, qui concerne des espèces présentant des enjeux particuliers en PACA, doit rester en relation avec les problématiques liées à la gestion de sites mais doit également bénéficier d'une connaissance, d'une analyse et d'une prise en considération à l'échelle régionale. Une équipe pluridisciplinaire comptant huit personnes en 2010 assure désormais ces missions ausein du Pôle Biodiversité

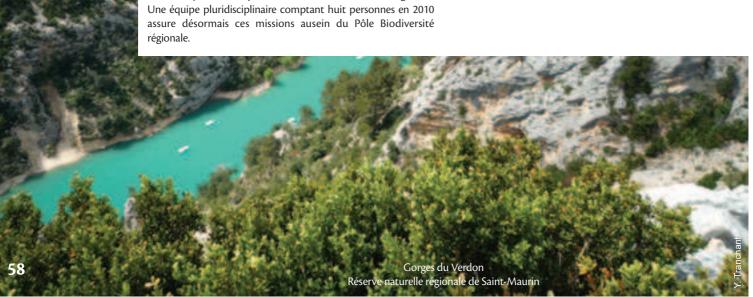
La formation

Convaincu de la nécessité de coller au plus près de la réalité du terrain, le CEEP incite ses salariés à développer leurs compétences. En 2010, 22 formations ont été suivies par 19 salariés pour un total de 74 jours principalement dans le domaine du sauvetage et secourisme de travail et dans la gestion des milieux et des espèces. L'Atelier technique des espaces naturels (ATEN), groupement d'intérêt public qui vise la professionnalisation et la mise en réseau des professionnels de la conservation d'espaces naturels, a accueilli 5 de ces stagiaires.

Les bénévoles

Le Conservatoire peut compter sur un réseau de bénévoles motivés pour réaliser travaux, suivis et inventaires. Plusieurs « chantiers verts » ont été menés en 2010 dont l'arrachage de plantes invasives, la stérilisation et le recensement des Goélands leucophée des îles de Marseille et l'aménagement de sites naturels.

Les 16 membres du Conseil d'administration, également bénévoles, jouent un rôle crucial dans la définition des grandes orientations et décisions du CEEP. Ils se sont réunis 6 fois dans l'année 2010 tout comme les membres du Bureau.







Communication et sensibilisation du public

L'information et la sensibilisation du public font partie intégrante des missions du CEEP depuis sa création. En 2010, le CEEP a décidé de renforcer cet axe en recrutant une chargée de communication dont la mission principale est de valoriser les activités du Conservatoire et de lui donner plus de visibilité.

Les outils de communication

· Le site internet fait peau neuve

Le nouveau site internet, attrayant et régulièrement mis à jour, présente le CEEP et ses actualités (sorties, événements, communiqués de presse...) Mis en ligne en octobre 2010, celui-ci compte pour les trois premiers mois environ 16 000 visites et 7 000 visiteurs uniques (environ 170 visites par jour) : www.ceep.asso.fr

· Un film dédié au CEEP

Le Conservatoire dispose à présent d'un film intitulé « Avec le CEEP, la nature entre de bonnes mains », réalisé par le cinéaste Sylvain Menoud. À travers un panorama de sites remarquables (archipel de Riou, plaine des Maures, coussouls de Crau, vallon de Valescure, plateau de Calern...) où le CEEP intervient, le film présente les missions du Conservatoire dans toute la région PACA. Face à la caméra, les équipes nous font découvrir la biodiversité de ces espaces naturels et les enjeux de conservation.

· Garrigues

Cette revue bimestrielle, à laquelle contribue les salariés et les administrateurs de CEEP, rend compte des activités du Conservatoire. Le n°48 de Garrigues est paru en août 2010.

· Relations presse

Le CEEP entretient des liens étroits avec les journalistes. En 2010, le Conservatoire a diffusé une dizaine de communiqués de presse auprès des médias pour informer et alerter le public sur des sujets divers. Des simples citations aux interviews de salariés, on compte plusieurs passages télé (France 3 Méditerranée, TF1, BFM TV...) radio (RTL, France Bleue, France Inter...) des parutions dans la presse régionale et locale (La Provence, La Marseillaise, Var Matin, Vaucluse Matin, Objectif Méd, Sud Info...) et dans la presse nationale (Libération, Le Figaro, Le Monde, La Croix...)











Sentier de découverte



Accueil et rencontre du public

· Sorties nature

A l'initiative des bénévoles et des salariés du CEEP, les sorties nature permettent au grand public et aux adhérents de l'association de découvrir et de mieux connaître les richesses naturelles de la région PACA (géologie, flore, faune...) En 2010, 50 sorties ont été organisées et 2 dépliants publiés.

· Sentiers et panneaux d'information

Le CEEP a réalisé des sentiers d'interprétation et des panneaux d'information sur les sites en gestion :

- un sentier sous-marin au Frioul équipé de balises immergées afin de sensibiliser le public à l'écosystème marin;
- des panneaux d'information pour l'Islon de la Barthelasse;
- un panneau de sensibilisation à la préservation du milieu naturel sur la Petite Camargue-Palous;
- des éléments signalétiques dans la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin afin de canaliser la fréquentation et informer le public.

· Evénements

Comme chaque année, le Conservatoire a pris part à différentes manifestations nationales, régionales et locales autour de la nature:

- Zones humides
- Fréquence Grenouille
- Fête de la Nature
- La Nuit européenne de la Chauve-souris
- Chantiers d'Automne
- Fête du Bio et du Naturel à Correns
- Vaucluse durable
- Fête du Parc naturel régional des Alpilles
- Journées de la Biodiversité à Digne
- Journées de la Plaine des Maures

L'Ecomusée

Les efforts de communication et de visibilité entrepris depuis plusieurs années (nouveaux prospectus et affiches distribués à toutes les structures touristiques alentours) ont permis d'enrayer le déclin de fréquentation observé entre 2004 et 2007. Mais ils doivent être soutenus pour tenter d'attirer encore plus de visiteurs. Le sentier d'interprétation «La Draille des Coussouls», inauguré en 2008 sur la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau à Peau de Meau, reste toujours aussi populaire. C'est un outil supplémentaire pour l'Écomusée, permettant de découvrir in situ le patrimoine de la Crau.

Le CEEP a aussi mis en place des animations pour attirer le public (surtout le public local), en phase avec les grandes manifestations nationales (Journées du patrimoine, Semaine du goût...) ou en accord avec les expositions temporaires (conférences, visites, projections...) Ces animations ont créé une dynamique au sein de l'Écomusée.

Parallèlement, le CEEP a entamé un projet de longue haleine pour remanier l'ensemble de l'Écomusée et proposer une nouvelle muséographie moderne, ludique, pédagogique... Ce projet permettra à l'Écomusée de se renouveler entièrement et ainsi de conquérir de nouveaux publics (touristes, public régional et

Quelques chiffres:

- 5 420 visiteurs pour l'Écomusée dont 9 % d'étrangers (allemands et anglais principalement), soit une légère baisse de fréquentation d'environ 4% par rapport à 2009;
- 1 193 autorisations délivrées pour visiter le site de Peau de Meau (seul espace de la Réserve ouvert au public), soit 2 % d'augmentation;
- · 6 conférences tenues par le personnel du CEEP pour un total de 100 participants;
- · 30 sorties sur le terrain organisées par le CEEP et ses partenaires pour un total de 560 participants.

Expositions 2010:

- La Crau de Mirèio
- · 50 ans du Club Taurin de Saint-Martin-de-Crau
- · Regards d'artistes sur les oiseaux menacés méridionaux



Les partenaires

Reconnu pour son savoir-faire dans la conservation d'espaces naturels remarquables depuis 35 ans, le CEEP bénéficie de la confiance et de l'appui de plus de 140 partenaires : Union européenne, État, collectivités territoriales, établissements publics, associations et fondations, propriétaires privés et publics d'espaces naturels.

Les partenaires publics

- · Union européenne
- \cdot Ministère de l'Écologie et du Développement durable (DREAL PACA)
- · Ministère de la Défense
- · Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse
- · Conservatoire du littoral et des rivages lacustres
- · Conseil régional PACA
- · Conseil général des Bouches-du-Rhône
- · Conseil général du Var
- · Conseil général du Vaucluse
- · Conseil général des Hautes-Alpes
- · Conseil général du Vaucluse
- · Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence
- · Conseil général des Alpes-Maritimes
- · Marseille

Autres soutiens

Les collectivités territoriales :

Saint-Martin-de-Crau, Courthézon, Fréjus, Ramatuelle, La Mole, Forcalquier, Arles, La Palud-sur-Verdon, Biot, Callian, La trinité, Cipières, Callas, Montauroux, Névache, Cervières, Le Cannet-des-Maures, Roquefort-les-Pins, Gordes, Saint-Chamas, Thorame-Basse, Montclar, Saint-Laurent-du-Cros, Cervières, Névache, Molines-en-Queyras, Saumane-de-Vaucluse, Les Mayons, Chateaudouble, Le Muy, Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, Correns, Les Mayons, Les-Adrets-de-l'Estérel, Valbonne, Gémenos, La Roquebrussanne, Nice, Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux (Réserve de Biosphère), Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon, Syndicat mixte pour l'élaboration et la gestion du SCOT de la Riveira française et de la Roya, Communauté de communes du Pays de Fayence, Syndicat mixte de développement de l'Est Varois.

Les établissements publics :

CDC-Biodiversité, Principauté de Monacco, Office national de la forêt, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Centre des monuments nationaux, INPI, IFREMER, Agence régionale pour l'environnement, Directions départementales des territoires des Alpes-Maritimes, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône, des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes, du Var et du Vaucluse, Conservatoires botaniques nationaux de Gap-Charance et de Porquerolles, SAFER, Parcs naturels régionaux du Lubéron, de Camargue, du Verdon, du Queyras et des Alpilles, Parcs nationaux des Ecrins, du Mercantour, de Port-Cros, CNRS, EPHE Montpellier (laboratoire de Biogéographie et d'écologie des Vertébrés), Université de Marseille (IMEP), Institut médico-éducatif de Sylvabelle.

Les propriétaires privés de sites gérés :

EDF, ESCOTA, SIFRACO, Aéroport Cannes-Mandelieu, Observatoire de la Côte d'Azur, Observatoire de Haute-Provence, Domaine des Courmettes, Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, Bayer Cropscience, Congrégation des frères cisterciens de l'Abbaye de Sénanque, Compagnie Nationale du Rhône.

Les établissements agricoles :

Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône et des Alpes-de-Haute-Provence, CERPAM.

Les associations et fondations :

Nature et Découvertes, WWF-France, Fondation Nicolas Hulot, LPO, Station biologique de la Tour du Valat, PROSERPINE, OPIE, Alpes de Lumière, Groupe Chiroptères de Provence, CORA, CROP, SOPTOM, SAPN, CRAVE, Reptil'Var, InfloVar.

Le réseau des Conservatoires

Le CEEP est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui regroupe 29 Conservatoires. C'est le premier réseau privé de protection de milieux naturels en France avec plus de 2000 sites gérés répartis sur plus de 120 000 hectares. Pour en savoir plus : www.enf-conservatoires.org.







Sommaire des sites par département

Sites naturels dont le CEEP est gestionnaire et cités dans le présent rapport d'activités.

Réserve naturelle régionale

Zones humides		de la Poitevine Regarde-Venir	p 26
Aéroport Cannes-Mandelieu	p 16	Domaine de Cossure	p 26
Steppes et pelouses		Chauve-souris	
Plateau de Calern	p 28	Cancelade	p 40
		Carrière de Mercurotte	p 40
La flore			
Orchidées de Sophia-Antipolis	p 43	Var	
Orchidées du site du Mont-Gros	p 44	Zones humides	
		Marais de la Fustière	p 10
Alpes de Haute-Provence		Lacs temporaires de Gavoty,	
Zones humides		Redon et Bonne Cougne	p 13
Sagnes du plateau de Bayard	p 15	Réserve biologique de Fondurane	p 14
Grande sagne de Corréo	p 15	Milieux insulaires et côtiers	
Tourbières du Briançonnais	p 16	Cap Taillat, cap Camarat,	
Forêts méditerranéennes		plage de Pampelonne	p 24
Col de Faye	p 31		'
,	•	Steppes et pelouses	
La flore		Camp militaire de Canjuers	p 27
Primevère de Haller et		Forêts méditerranéennes	
Tulipe de Guillestre	p 42	Colle du Rouet et plaine de Palayson	p 29
·	•	La Grande Pinède	p 30
Hautes-Alpes		Plaine et massif des Maures	p 32
Zones humides			,
Marais de Château-Garnier	p 10	Chauve-souris	
Mare de la Paillade	p 12	Forêt communale de Châteaudouble	p 39
Lac-tourbière de Saint-Léger	p 17	Cabanon des Ascroix	p 39
Vallon de Terres Pleines	p 17	Ponts naturels d'Entraygues	p 40
Réserve naturelle régionale		Bouchonnerie des Mayons	p 41
de Saint-Maurin	p 18	La flore	
Steppes et pelouses		Armérie de Belgentier	
Mourres de Forcalquier	p 28	du Réservoir de Morières	p 42
mourres de l'orealquier	P 20	Plantes messicoles	'
Bouches-du-Rhône		de La Rabelle et la Chaberte	p 43
Zones humides			·
Etang des Joncquiers	р9	Vaucluse	
Marais de Beauchamp	р9	Zones humides	
Petite Camargue - Palous	p 11	Etang de Courthézon	p 8
Mare de Cocagne	р 11	Islon de la Barthelasse	p 14
Site de Gratte-semelle	p 12	Stampes at policies	
AARL A AAR		Steppes et pelouses Base aérienne Orange-Travaillan	p 26
Milieux insulaires et côtiers		Haut-vallon de Sénancole	р 20 р 27
Réserve naturelle nationale	10		P 27
de l'archipel de Riou	p 19	Forêts méditerranéennes	
Parc maritime des îles du Frioul Muraille de Chine	p 21 p 22	Colline de la Bruyère	p 29
Site des Renaïres	p 22 p 23	Crousière	p 30
Site des Rélidiles	p 23	Vallon de Valescure	p 31
Steppes et pelouses		La flore	
Réserve naturelle nationale		Garidelle fausse-nigelle des Maufrines	p 42
des coussouls de Crau	p 25	Plantes rares de Vacquières	p 44
			۲ ' '







1 • Siège administratif

890 chemin de Bouenhoure Haut 13090 AIX-EN-PROVENCE Tél: 04 42 20 03 83

2 • Écomusée

Boulevard de Provence 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU Tél : 04 90 47 02 01

3 • Pôle Alpes du Sud / Biodiversité régionale

Maison de l'Entreprise 11 allée des Genêts 04200 SISTERON Tél : 04 92 34 40 10

4 • Antenne Alpes-Maritimes

Villa Thuret 90 chemin Raymond 06160 ANTIBES Tél: 04 97 21 25 11

5 • Pôle Crau

Boulevard de Provence 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU Tél : 04 90 47 93 93

6 • Pôle Marseille

166 avenue de Hambourg 13008 MARSEILLE Tél : 04 91 25 26 12

7 • Pôle Var

1, place de la Convention 83340 LE-LUC-EN-PROVENCE Tél : 04 94 50 38 39

8 • Pôle Vaucluse

Centre tertiaire de Lagnes La Poucelle Allée de la Grange 84880 LAGNES Tél : 04 90 15 44 58

• Pôle Police de l'Environnement

Tél: 06 11 52 04 18

Glaïeuls douteux



890 chemin de Bouenhoure Haut 13090 AIX-EN-PROVENCE

TéL: 04 42 20 03 83 Fax: 04 42 20 05 98 e-mail: contact@ceep.asso.fr www.ceep.asso.fr

Le CEEP est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels de France



Ses principaux partenaires financiers:

























